



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 26 JUIN 2024 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 32
absents représentés : 19
absents excusés : 7

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 26 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 19 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Jean-Luc ASCHARD, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Francis BETBEDER, Emmanuelle BRESSOUD, Alain CAUNÈGRE, Magali CAZALIS, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Dominique DUHIEU, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Isabelle LABEYRIE, Pierre LAFFITTE, Eric LAHILLADE, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Élisabeth MARTINE, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Christophe VIGNAUD.

Absents représentés :

Mme Alexandrine AZPEITIA a donné pouvoir à M. Jean-François MONET, Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST a donné pouvoir à M. Pierre LAFFITTE, M. Pascal CANTAU a donné pouvoir à M. Philippe SARDELUC, Mme Valérie CASTAING-TONNEAU a donné pouvoir à M. Christophe VIGNAUD, Mme Géraldine CAYLA a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Frédérique CHARPENEL a donné pouvoir à M. Alain CAUNÈGRE, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, M. Jean-Luc DELPUECH a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, M. Gilles DOR a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS, Mme Séverine DUCAMP a donné pouvoir à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme Florence DUPOND a donné pouvoir à M. Alain SOUMAT, M. Olivier GOYENECHÉ a donné pouvoir à M. Régis DUBUS, M. Patrick LACLÉDÈRE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, M. Alexandre LAPÈGUE a donné pouvoir à Mme Magali CAZALIS, M. Cédric LARRIEU a donné pouvoir à Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Mme Aline MARCHAND a donné pouvoir à M. Patrick BENOIST, Mme Nathalie MEIRELES-ALLADIO a donné pouvoir à Mme Armelle BARBE, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, M. Serge VIAROUGE a donné pouvoir à Mme Isabelle MAINPIN.

Absents excusés : Madame Véronique BREVET, Messieurs Henri ARBEILLE, Hervé BOUYRIE, Lionel CAMBLANNE, Olivier PEANNE, Jérôme PETITJEAN, Mickaël WALLYN.

Secrétaire de séance : Madame Élisabeth MARTINE.

OBJET : SPORT - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU CENTRE AQUATIQUE AYGUEBLUE - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2023 DES DÉLÉGATAIRES DE SERVICE PUBLIC VERT MARINE ET OIIKOS

Rapporteur : Monsieur Benoît DARETS



Conformément à l'article L. 1411-3 du code général des collectivités territoriales, chaque année le rapport annuel établi par le délégataire de service public. Ce dernier doit produire chaque année avant le 1^{er} juin un rapport comportant les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation et une analyse de la qualité du service, assorti d'une annexe permettant au conseil communautaire d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

La Commission Consultatives des Services Publics Locaux (CCSPL) s'est réunie le 11 juin 2024 et a pu prendre connaissance :

- du rapport annuel par Vert Marine pour la période du 1^{er} janvier au 19 septembre 2023, faisant notamment état d'une fréquentation encourageante après les années COVID (121347 entrées) et d'un résultat financier positif de 10 210, 90 euros ;
- du rapport annuel d'OIKOS pour la période du 20 septembre au 31 décembre 2023. L'établissement étant fermé pour travaux, le rapport ne comporte pas de données d'exploitation et fait état des difficultés de gestion par le délégataire se traduisant notamment par un déficit de 21 392, 63 euros.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-3, L.1411-4, L. 1413-1 et R. 1411-7 ;

VU le code de la commande publique, notamment son article L. 1121-3 ;

VU les statuts de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral PR/DCPPAT/2024/n° 107 en date du 8 avril 2024 portant modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU les délibérations du conseil communautaire en date des 17 décembre 2015, 27 septembre 2016, 2 mai 2017, 6 décembre 2018, 26 novembre 2020, 25 mars 2021, 25 novembre 2021 et 28 mars 2024 portant définition et modifications de l'intérêt communautaire des compétences de MACS qui y sont soumises ;

VU la convention de délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique Aygueblue ;

VU le rapport annuel d'activité 2023 présenté en commission consultative des services publics locaux le 11 juin 2024, par les services de la CCMACS en l'absence du délégataire de service public VERT MARINE ;

VU le rapport annuel d'activité 2023 présenté en commission consultative des services publics locaux le 11 juin 2024, par le délégataire de service public OIKOS ;

VU le compte-rendu de la CCSPL du 11 juin 2024 ;

décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, d'examiner les rapports et prend acte de leur communication par les délégataires du service public.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 26 juin 2024

Le président,

Pierre Froustey



Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié en ligne le 28/06/2024

ID : 040-244000865-20240626-20240626D09A-DE



OIKOS
LA GESTION SUR MESURE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

Table des matières	
1 Rappel du contexte du contrat et de l'objet du document	4
1.1 Objet du contrat	4
1.2 Objet du document.....	4
2 Préambule / contexte de l'exercice réalisé	5
2.1 Spécificités de l'exercice considéré	5
2.2 Rappel du périmètre de la mission prévue au contrat.....	5
2.3 Rappel du périmètre d'entretien, maintenance et renouvellement.....	6
2.4 Rappel des avenants et modifications éventuelles en cours d'EXERCICE	7
3 Conditions d'exploitation.....	8
4 Politique tarifaire	9
4.1 Présentation de la politique tarifaire en vigueur.....	9
5 Fréquentations.....	10
6 Information et communication	11
7 Moyens humains et techniques du délégataire	12
7.1 Organigramme(s) / lien(s) hiérarchique(s).....	12
7.2 Etat détaillé et synthétique de la liste du personnel.....	12
7.3 Présentation des mouvements, des recrutements, des éventuelles réorganisation hiérarchiques.....	13
7.4 Autres données utiles : absences, formations.....	13
7.5 Détail de la masse salariale.....	14
8 Bilan technique	15
9 Bilan des consommations énergétiques.....	16
9.1 Rappel des consignes de température	16
9.2 Etat & variation des consommations eau, électricité, gaz	16
10 Bilan financier	17
10.1 Liasses fiscales de la société dédiée	17
10.2 Compte de GER.....	17
10.3 Liste des sous-contrats	19
10.4 Etat des PCA.....	19
10.5 Etat & variation des charges d'exploitation par grands postes.....	20
10.1 Etat & variation des recettes	22

10.2 Détail des modalités de financement des investissements, du calcul de la dotation aux amortissements.....	22
10.3 Etat des clauses contractuelles : intéressement, retour à meilleur fortune, indexation, redevance	23
10.4 Résultat de l'exercice.....	25
11 Etat général des ouvrages et biens délégués	26
11.1 Mise à jour / état de(s) inventaire(s).....	26
11.2 Investissements réalisés par le Déléguataire.....	26
11.3 Etat des contrôles techniques réalisés, bilan	26
11.4 Bilan des relevés et CR ARS.....	26
12 Annexes	27

1 RAPPEL DU CONTEXTE DU CONTRAT ET DE L'OBJET DU DOCUMENT

Le contrat de concession de service pour l'exploitation du centre aquatique Aygueblue a été approuvé par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte-Sud le 11 juillet 2023. Ce contrat est conclu pour une période de 8 ans à compter de la mise à disposition des ouvrages et de ses équipements depuis le 20 septembre 2023.

Le contrat est une délégation de service public au sens des dispositions des articles L 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et une concession de services au sens de l'article L 1121-3 du Code de la commande publique.

1.1 OBJET DU CONTRAT

Dans le cadre du contrat, le Délégrant (la CC MACS) confie au Délégataire (la société Oikos et par substitution la SARL AYGUEBLUE 40) l'exploitation, l'entretien et la maintenance du Centre Aquatique Aygueblue.

L'exploitation du Centre Aquatique consiste notamment dans sa gestion, son animation, sa promotion et sa commercialisation dans le respect de l'éthique et de l'image du délégant. L'exploitation du service est assurée, par le délégataire à ses risques et périls conformément aux stipulations du contrat et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le Délégrant conserve le contrôle du service délégué dans les conditions prévues au contrat.

1.2 OBJET DU DOCUMENT.

Par l'application de l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire fournit chaque année, avant le 1er juin, au Délégrant un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Le contrat précise les attentes du Délégrant et porte notamment sur la présentation des informations suivantes :

-  Un rapport annuel comportant un compte-rendu technique, un compte rendu financier et un compte rendu sur analyse de la qualité de service.
-  Les comptes sociaux de la Société Dédiée.

2 PREAMBULE / CONTEXTE DE L'EXERCICE REALISE

2.1 SPECIFICITES DE L'EXERCICE CONSIDERE

L'exercice 2023 se caractérise par :

- 🕒 Le démarrage du contrat et la reprise de l'exploitation de Vert Marine (gestionnaire sortant),
- 🕒 La fermeture du site à la date d'entrée en vigueur du contrat pour une durée de 9 mois soit à compter du 20 septembre 2023.
- 🕒 Une absence d'exploitation et de service rendu compte tenu de la fermeture pour travaux sous maîtrise d'ouvrage publique.

2.2 RAPPEL DU PERIMETRE DE LA MISSION PREVUE AU CONTRAT

Le Délégué a notamment pour mission, dans le respect de la réglementation en vigueur :

- 🕒 La prise en charge et l'exploitation complète de l'équipement
- 🕒 La gestion administrative et financière du service
- 🕒 La gestion de la billetterie et la perception des recettes
- 🕒 La perception des droits et recettes générés par l'activité ;
- 🕒 Les mesures de communication visant à assurer la promotion de l'équipement
- 🕒 L'accueil des différentes typologies d'utilisateurs.
- 🕒 Le maintien en parfait état de fonctionnement des ouvrages
- 🕒 Un devoir général de conseil envers la collectivité.

2.3 RAPPEL DU PERIMETRE D'ENTRETIEN, MAINTENANCE ET RENOUELEMENT

Périmètre	A la charge du délégataire	A la charge de l'autorité délégante	OIKOS / IDEX
1 - Génie civil, bâtiments Infrastructure (murs, dalles, sols et toitures) Bardage bois Isolation thermique, toiture et couverture, étanchéité, Joint de dilatation	Maintenance niveau 1, Nettoyage des façades bois, couvertures, lanternaux d'éclairage et désenfumage, verrières Surveillance, nettoyage et entretien de l'écoulement pluvial des toitures. Relevé visuel	Maintenance niveau 2, 3, 4, et 5 Toutes autres réparations et mise en conformité	OIKOS
2 - Menuiseries intérieures et extérieures (y compris serrureries associées)	Niveau 1, 2, 3 Nettoyage des baies vitrées, mur rideau, menuiseries intérieures et extérieures Traitement anti-corrosion et peinture de finition Réglage des menuiseries extérieures et reprise joints Remplacement des serrures, valets, butées ...	Maintenance niveau 4 et 5 et mise en conformité	OIKOS
3 - Serrurerie, gardes corps, mains courantes	Niveau 1, 2, 3 Traitement anti-corrosion et peinture de finition	Maintenance niveau 4 et 5 et mise en conformité	OIKOS
4 - Réseaux de fluides (intégrés au périmètre de la délégation) Eau potable, eau pluviale, eaux usées, climatisation, énergie calorifique, électricité, gaz, ... Plomberie, relevage et sanitaires	Niveau 1, 2, 3 et 4 pour les réseaux accessibles, non enterrés. Vérifications périodiques. Entretien de l'écoulement et curage des exutoires EP. Relevé visuel	Niveau 5 pour les réseaux accessibles, non enterrés Niveau 1 à 5 pour les réseaux enterrés ou inaccessibles.	IDEX
5 - Équipement de sécurité incendie SSI - Alarmes et détecteurs, Clapet CF Extraction de fumées, Extincteurs / BAES	Maintenance niveau 1, 2, 3, 4 et 5 y compris mise en conformité Vérifications périodiques Relevé visuel	Sans objet	IDEX
6 - Installations, équipements techniques et systèmes informatiques existants, ainsi que ceux installés par le Délégataire au titre des investissements (Inventaire technique) Chauffage, traitement d'air, climatisation et ventilation Traitement d'eau, filtration Armoires électriques divisionnaires, transformateur électrique, Sonorisation, téléphonie, vidéo surveillance... Contrôle d'accès informatisé Alarmes, GTC, GTB, GMAO Matériels, logiciels et système d'information	Maintenance niveau 1, 2, 3, 4 et 5 autres que mise en conformité Vérifications périodiques Relevé visuel	Niveau 5 en cas de mise en conformité suite à une évolution réglementaire uniquement	IDEX (hors contrôle d'accès et sonorisation)
7 - Équipements sanitaires Appareillages et commandes	Maintenance niveau 1, 2, 3 et 4	Niveau 5 et mise en conformité réglementaire	OIKOS
8 - Équipements d'éclairages liés au bâtiment extérieur et intérieur Appareillages et commandes	Maintenance niveau 1, 2, 3 et 4 Relamping	Niveau 5 et mise en conformité réglementaire	IDEX
9 - Peintures et revêtements muraux extérieurs	Réparation, rénovation partielle et limitée jusqu'à 30 m ² par opération.	Rénovation importante (surface supérieure à 30 m ² par opération) ou complète	OIKOS
10 - Peintures intérieures Revêtements sol souples, Revêtements faïences et carrelages intérieurs, Faux plafonds	Mise en peinture de l'ensemble des locaux et espaces intérieurs (1 ou 2 fois) sur la durée du contrat puis rénovation ponctuelle limitée jusqu'à 30 m ² par opération. Réparation, rénovation partielle et limitée jusqu'à 30 m ² par opération. Réparation, rénovation partielle et limitée jusqu'à 10 m ² par opération. Réparation, rénovation partielle et limitée, jusqu'à 30 m ² par opération.	Sans objet Rénovation importante (supérieure à 30 m ² par opération) ou complète. Rénovation importante (supérieure à 10 m ² par opération) ou complète Rénovation importante (supérieure à 30 m ² par opération) ou complète.	OIKOS
11 - Équipements d'exploitation mis à disposition ou investi par le Délégataire (inventaire A et B) Compris mobiliers de convivialité, et tous équipement et matériel d'entretien (auto laveuse, laveur haute pression...)	Niveau 1 à 5	Sans objet	OIKOS
12 - Équipements intérieurs et mobiliers mis à disposition ou investi par le Délégataire (inventaire A et B) Cabines, casiers, banques d'accueil, assises gradins...	Niveau 1 à 5	Sans objet	OIKOS
13 - Équipements extérieurs Plantations, aménagements extérieurs et cours de service, Allées	Entretien et nettoyage des espaces verts, des plantations et des circulations	Toutes autres interventions de réfection complète et de	OIKOS
14 - Équipements extérieurs Portails cours de service, Clôtures	Maintenance, traitement anticorrosion, peinture, réparation et remplacement. Entretien et réparation ponctuelle jusqu'à 10 ml.	Sans objet Réfection à neuf, réparation au-delà de 10 ml.	OIKOS
15 - Éclairages extérieurs	Maintenance niveau 1, 2, 3 et 4 Relamping des éclairages extérieurs	Maintenance niveau 5 et mise en conformité	IDEX

2.4 RAPPEL DES AVENANTS ET MODIFICATIONS EVENTUELLES EN COURS D'EXERCICE

Sans objet.

3 CONDITIONS D'EXPLOITATION

Sans objet.

4 POLITIQUE TARIFAIRE

4.1 PRESENTATION DE LA POLITIQUE TARIFAIRE EN VIGUEUR

Activités	En € TTC
Tarifs perçus auprès des usagers - prestations "espace aquatique"	
Année 1	
Enfant - de 3 ans	- €
Entrée - de 14 ans	4,00 €
Entrée adulte	5,60 €
10 entrées - de 14 ans - Valable 6 mois	36,00 €
10 entrées adultes - Valable 6 mois	50,40 €
Carte famille (2+3)	17,20 €
CE carnet 50 entrées	180,00 €
Anniversaire (tarif par enfant)	12,00 €
ALSH / CLSH / Public en situation de handicap / Groupes divers -14 ans	3,00 €
ALSH / CLSH / Public en situation de handicap / Groupes divers - Adulte	4,60 €
Pompiers et gendarmes	- €
Tarifs été (Juillet et Août) - HORS MACS	
Enfant - de 3 ans	- €
Entrée - de 14 ans	5,00 €
Entrée adulte	6,60 €
10 entrées - de 14 ans - Valable jusqu'au 31 août	45,00 €
10 entrées adultes - Valable jusqu'au 31 août	59,40 €
Tarifs perçus auprès des usagers - prestations "activités aquatiques encadrées"	
1 séance	11,00 €
10 séances	99,00 €
Pass Natation année	290,00 €
Pass Natation trimestre	150,00 €
Pass Natation 2ème enfant de la même famille année	240,00 €
Stage (5 séances du lundi au vendredi)	100,00 €
Tarifs perçus auprès des usagers - prestations "espace bien-être" ou "training"	
Entrée bien-être + piscine / Entrée remise en forme	15,00 €
10 entrées bien-être + piscine / 10 Entrées remise en forme	135,00 €
CE 50 entrées	675,00 €
Tarifs été (Juillet et Août) - HORS MACS	
Entrée bien-être + piscine / Entrée remise en forme	20,00 €
10 entrées bien-être + piscine / 10 Entrées remise en forme	180,00 €
Tarifs perçus auprès de prestations "couplées" (formules & abonnements multi-activités)	
MYPASS - Formule mensuelle sans engagement	
Piscine illimitée	22,00 €
Activités illimitées (aquatiques et fitness)	30,00 €
Cardio illimité	25,00 €
OPTION Bien-être humide	18,00 €
Frais de dossier	25,00 €
PASS Saison (valable deux mois Juillet et Août) - Exclusivement pour habitants MACS	
Piscine illimitée enfant	30,00 €
Piscine illimitée adulte	50,00 €
Tarifs perçus auprès des usagers Prestations "Scolaires"	
1er degré, 2 classes en simultané - Prix par classe	165,00 €
2nd degré, 2 classes en simultané - Prix par classe	225,00 €
2nd degré, 3 classes en simultané - Prix par classe	160,00 €
Pompiers et gendarmes	- €
Tarifs perçus auprès des usagers Prestations "Associations"	
Ligne d'eau/heure	26,00 €
Bassin apprentissage - 3/4 heure	82,00 €
Intervention MNS - 1 heure	36,00 €
Espace fitness - 1 heure / personne	15,00 €
Salle de réunion - 1 heure	30,00 €
Tarifs perçus auprès des usagers Prestations "Collectivité"	
Mise à disposition MACS équipement 1 journée	1 250,00 €
SUBVENTION FORFAITAIRE TEMPORAIRE - FERMETURE POUR TRAVAUX au-delà de 9 mois (€HT/jour)	1 998,00 €
Autres produits	
Renouvellement bracelet	5,00 €
Frais rejet prélèvement	25,00 €
Consigne Eco-Cup	2,00 €
Brevet de natation	5,00 €

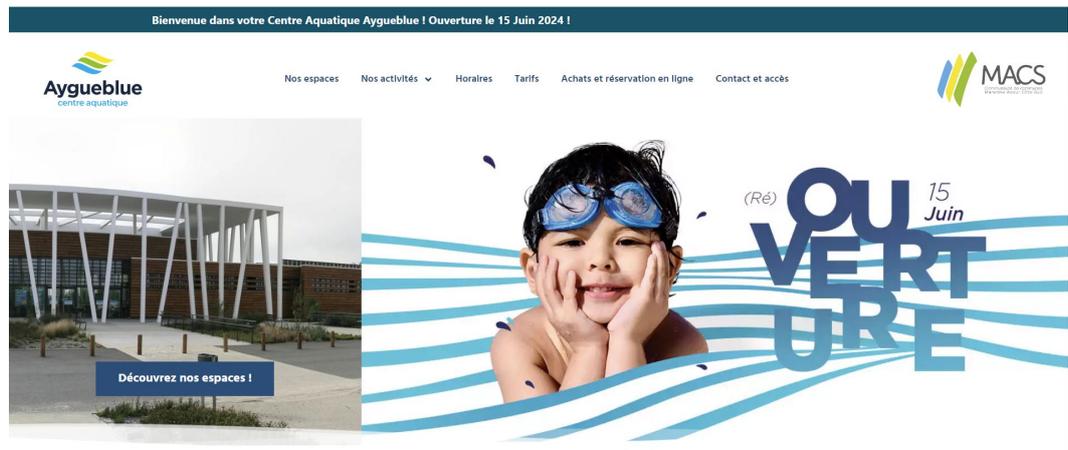
5 FREQUENTATIONS

Sans objet.

6 INFORMATION ET COMMUNICATION

Sans objet tant la MACS a conservé la gestion et l'administration des réseaux sur l'exercice 2023.

Un site internet a été mis en ligne dès le 20 septembre 2023 accessible à l'url ci-après :
<https://ca-aygueblue.fr/>



7 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES DU DELEGATAIRE

7.1 ORGANIGRAMME(S) / LIEN(S) HIÉRARCHIQUE(S)



7.2 ETAT DETAILLE ET SYNTHETIQUE DE LA LISTE DU PERSONNEL

AYGUEBLUE - MOUVEMENT DU PERSONNEL

Sexe	Date de naissance	Date entrée	Date sortie	Date ancienneté	Emploi	Statut professionnel	Qualification	Particularités	Date du changement
H	09/12/1997	20/09/2023		26/09/2022	Educateur sportif	Technicien	Groupe : 3		20/09/2023
H	31/08/1973	20/09/2023		14/02/2017	Responsable d'exploitation	Cadre	Groupe : 7		20/09/2023
F	02/03/1971	20/09/2023		08/11/2018	Educateur sportif	Technicien	Groupe : 3		20/09/2023
F	09/06/1984	20/09/2023		20/07/2020	Agent d'accueil	Employé	Groupe : 2		20/09/2023
F	17/11/1999	20/09/2023		21/02/2022	Agent d'accueil	Employé	Groupe : 2	Temps partiel	20/09/2023
H	09/11/1979	20/09/2023		01/01/2023	Educateur sportif	Technicien	Groupe : 3		20/09/2023
F	16/09/1997	20/09/2023		01/02/2022	Coordinateur accueil	Technicien	Groupe : 4		20/09/2023
H	04/03/1990	20/09/2023		31/10/2018	Coordinateur	Technicien	Groupe : 5		20/09/2023
H	14/09/1987	20/09/2023		02/09/2020	Coordinateur	Technicien	Groupe : 5		20/09/2023
H	25/11/1968	20/09/2023		07/12/2012	Responsable technique	Technicien	Groupe : 5		20/09/2023
F	12/05/1989	20/09/2023		06/09/2021	Educateur sportif	Technicien	Groupe : 3	Temps partiel	20/09/2023
F	30/12/1991	20/09/2023		01/03/2022	Agent de propreté	Employé	Groupe : 1		20/09/2023
F	26/05/2000	20/09/2023		23/11/2022	Educateur sportif	Technicien	Groupe : 3		20/09/2023
F	29/06/1979	20/09/2023		02/01/2019	Agent de propreté	Employé	Groupe : 1		20/09/2023
F	02/01/1974	20/09/2023		14/09/2015	Responsable entretien	Technicien	Groupe : 4		20/09/2023
F	04/11/1991	20/09/2023		04/01/2022	Educateur sportif	Technicien	Groupe : 3		20/09/2023
F	13/09/1974	20/09/2023		20/08/2008	Responsable administratif et financier	Technicien	Groupe : 5	Temps partiel	20/09/2023
H	14/12/1998	20/09/2023		03/01/2022	Educateur sportif	Technicien	Groupe : 3		20/09/2023
F	18/08/1990	20/09/2023		20/09/2010	Agent d'accueil	Employé	Groupe : 2		20/09/2023

7.3 PRESENTATION DES MOUVEMENTS, DES RECRUTEMENTS, DES EVENTUELLES REORGANISATION HIERARCHIQUES...

L'exercice 2023 n'a pas connu de mouvements.

7.4 AUTRES DONNEES UTILES : ABSENCES, FORMATIONS...

AYGUEBLUE - Absences 2023

MNS	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
MNS	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
ACCUEIL	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
MNS	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
ACCUEIL	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
MNS	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
MNS	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
TECHNIQUE	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
MNS	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
ENTRETIEN	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
MNS	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
ENTRETIEN	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
ENTRETIEN	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
MNS	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
ACCUEIL	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
MNS	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023
ACCUEIL	absence rémunérée du 20/09/2023 au 31/12/2023

7.5 DETAIL DE LA MASSE SALARIALE

AYGUEBLUE - Masse salariale 2023

	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	TOTAL
Salaire Brut	14 485,61	38 884,15	39 098,22	39 232,29	131 700,27
Côt patronales	2 666,23	6 912,60	7 103,58	7 218,94	23 901,35
Ind non soumises					0,00
Coût global	17 151,84	45 796,75	46 201,80	46 451,23	155 601,62

Le prévisionnel de masse salariale pour l'exercice 2023 était de 82 488,70 €. La masse salariale est supérieure car :

- 🗨 L'activité partielle n'a pas été octroyée par la DDTESPP,
- 🗨 Les données communiquées par Vert Marine à MACS puis de la Collectivité aux candidats pour la reprise du personnel étaient erronées :
 - Deux agents MNS sont passés en CDI en cours de procédure et nous n'en n'avons pas été informés,
 - Les rémunérations brutes individuelles étaient erronées et engendre un surcoût de plus de 600€ brut par mois.

Ces incidences sont supportées pour majeure partie par OIKOS et ce pour la durée du contrat s'agissant des rémunérations brutes. Les impacts sont non neutres et s'élèvent à 75k€ sur la durée du contrat soit 4 ans de résultat prévisionnel pour la société (la moitié du contrat).

8 BILAN TECHNIQUE

Sans objet.

Nous communiquons en **annexe 1** le rapport de prise en charge des installations techniques.

9 BILAN DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

9.1 RAPPEL DES CONSIGNES DE TEMPERATURE

	ÉTÉ		HIVER			
	Air	Eau	Air	Eau		
	Température					
						Tolérance
Hall accueil	26°C		19°C			*+/- 1°C
Hall bassin	26°C		26°C			*+ 2°C
Bassin sportif		26,5°C		26,5°C		*+/- 0,5°C
Bassin ludique		28°C		28°C		
Bassin apprentissage		29°C		29°C	32 °C Bébé nageur	*+/- 1°C
Pataugeoire		31°C		31°C		
Boule à vague		29°C		29°C		*+/- 1°C
Locaux administratifs	19°C		19°C			*+/- 1°C
Vestiaires	25°C		25°C			*+/- 1°C
Douches		36°C		36°C		
SPA		33°C		33°C		
	Hygrométrie relative				Humidité absolue	
Hall bassin	[65% - 75%]		[60% - 70%]		[14 - 16 g/kg]	*+/- 0,5g/k

9.2 ETAT & VARIATION DES CONSOMMATIONS EAU, ELECTRICITE, GAZ

Sans objet.

10 BILAN FINANCIER

10.1 LIASSES FISCALES DE LA SOCIETE DEDIEE

Les liasses sont communiquées en **annexe 2**.

10.2 COMPTE DE GER

10.2.1 Etat des dépenses GER

DEPENSES - AYGUEBLUE 40			
Changement automate et programmation groupe électrogène	GEMA	déc-23	2 467,94 €

2 467,94 €

Nous communiquons en **annexe 3** la facture associée.

10.2.2 Etat des soldes intermédiaires de gestion GER

S'agissant de la gestion du compte GER, le projet de contrat dispose :

L'utilisation de la provision du compte de renouvellement (GER) ne peut se faire :

- ☞ Que pour des opérations de grosses réparations ou renouvellement à neuf pour un montant global du chantier (fournitures, location, prestation et main d'oeuvre) minimum de 500 € HT,
- ☞ Qu'avec l'accord préalable de l'autorité délégante, sauf cas d'urgence, qui nécessiterait que le délégataire prenne des mesures conservatoires. Si l'autorité délégante ne répond pas à la demande du délégataire dans un délai de quinze (15) jours ouvrés à compter de la réception de la demande écrite, celle-ci est réputée acceptée.

A l'occasion de la remise du rapport annuel, le délégataire présente à l'autorité délégante :

- ☞ Le montant de la dotation annuelle au titre du renouvellement, la liste des opérations et les montants des dépenses effectives de renouvellement sur l'exercice concerné (production des dépenses justificatives, factures),
- ☞ Un état des dotations (report compris) et des dépenses effectives de renouvellement depuis l'entrée en vigueur de la convention,
- ☞ Le calcul des soldes des dotations positives ou négatives et des dépenses.

A l'échéance de la convention, le compte GER est apuré comme suit :

- ☞ Si à l'échéance de la convention, le compte est positif (Montant provisionné (R) supérieur aux dépenses cumulées sur la même période (D)), le Délégué rétrocède à l'Autorité Déléguée, la différence $R - D$, au plus tard dans le mois qui suit la fin de la période de référence, après acceptation par les parties du décompte GER.
- ☞ Si à l'échéance de la convention, le compte est négatif (Montant provisionné sur la durée (R) inférieur aux dépenses cumulées sur la même période (D)), le solde négatif reste à la charge du délégué.

Ainsi, **les soldes intermédiaires de gestion** se présentent comme suit :

Provision GER 2023	11 884,26 €
Dépenses GER 2023	2 467,94 €
SOLDE PROVISION GER	9 416,32 €

10.3 LISTE DES SOUS-CONTRATS

Différents contrats d'entretien / maintenance sont souscrits dont notamment :

-  **Conduite des installations techniques** : IDEX
-  **Informatique** : Net4Business,
-  **Télécommunications** : Unyc
-  **Oxygène** : Linde

10.4 ETAT DES PCA

Sans objet.

10.5 ETAT & VARIATION DES CHARGES D'EXPLOITATION PAR GRANDS POSTES

CHARGES D'EXPLOITATION	CONTRAT	2023	VARIATION / CONTRAT
60 - Achats et variations de stocks	-	1 245,38	#DIV/0!
Eau	-	-	#DIV/0!
Energie calorifique principale	-	-	#DIV/0!
Electricité	-	-	#DIV/0!
Carburant, autres combustibles	-	125,38	#DIV/0!
Produits de traitement d'eau	-	-	#DIV/0!
Produits d'entretien	-	-	#DIV/0!
Produits alimentaires	-	-	#DIV/0!
Fournitures administratives	-	-	#DIV/0!
Vêtements de travail	-	1 120,00	#DIV/0!
Petits équipements de service (entretien...)	-	-	#DIV/0!
Petits équipements pédagogiques	-	-	#DIV/0!
Animations	-	-	#DIV/0!
Billetterie et cartes	-	-	#DIV/0!
Pharmacie	-	-	#DIV/0!
Suiv de la performance environnementale	-	-	#DIV/0!
Achats de marchandises	-	-	#DIV/0!
Autres charges	-	-	#DIV/0!
61 - Services extérieurs	7 702,81	3 311,74	-57%
Contrat(s) de prestation de service / sous traitance : installations techniques	-	-	#DIV/0!
Autre(s) contrat(s) de prestations de service / entretiens	2 840,34	445,00	-84%
Entretien et réparation sur biens immobiliers	-	-	#DIV/0!
Entretien et réparation sur biens mobiliers	-	-	#DIV/0!
Analyses	-	-	#DIV/0!
Contrôle réglementaires	-	-	#DIV/0!
Assurances	3 465,21	2 866,74	-17%
Sécurité, médiation, gardiennage	-	-	#DIV/0!
Charges locatives	1 397,26	-	-100%
62 - Autres services extérieurs	37 238,47	41 973,11	13%
Frais de gestion, de comptabilité	14 000,00	14 000,00	0%
Frais de prise en charge	5 000,00	5 000,00	0%
Frais de création société dédiée	1 200,00	1 200,00	0%
Création site internet	4 200,00	-	-100%
Charges exceptionnelles et ponctuelles	-	-	#DIV/0!
Honoraires comptables	3 500,00	1 720,00	-51%
Honoraires juridiques	800,00	8 625,54	978%
Honoraires divers	-	578,00	#DIV/0!
Externalisation paie	2 297,10	3 655,00	59%
Publicité, publications, relations publiques	2 500,00	2 755,00	10%
Frais de transport, missions, réceptions	1 000,00	1 545,25	55%
Télécommunication	1 341,37	2 616,43	95%
Frais postaux	200,00	41,62	-79%
Services / frais bancaires	1 200,00	236,27	-80%
Documentation générale	-	-	#DIV/0!
Commission ANCV / Coupon Sport	-	-	#DIV/0!
63 - Impôts et taxes	11 891,84	8 409,59	-29%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	279,45	-	-100%
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	335,34	-	-100%
Enlèvement des déchets ménagers (TEOM)	279,45	2 479,76	787%
Taxe sur les salaires (le cas échéant)	4 943,51	-	-100%
Taxe d'apprentissage (0,68% MS Brut)	968,55	895,41	-8%
SACEM - SPRE	553,32	-	-100%
Redevance d'occupation du domaine public - Art 28.1	2 794,52	2 821,92	1%
Fond paritarisme	-	79,03	#DIV/0!
Formation professionnelle (1,22% MS brute)	1 737,70	2 133,47	23%
64 - Charges de personnel	89 538,08	163 622,25	83%
Masse salariale	98 068,70	160 949,25	64%
Remboursement chômage partiel	-	15 580,00	-100%
Chèques déjeuner (14 tickets à 9€ 50% employeur)	4 389,00	-	-100%
Médecine du travail (80€ par an par salarié)	424,77	-	-100%
Formation	-	473,00	#DIV/0!
Rémunération de la gérance	2 235,62	2 200,00	-2%
65 / 68 - Charges financières, dotations et amortissements	55 030,52	12 249,00	-78%
Amortissement technique	34 315,00	364,74	-99%
Amortissement financier	7 434,00	-	-100%
Provision pour renouvellement matériel d'exploitation	1 397,26	-	-100%
Provisions de GER art 22,2,2	11 884,26	11 884,26	0%
TOTAL DES CHARGES BRUTES D'EXPLOITATION	201 401,72	230 811,07	15%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	60 030,51	- 9 143,83	-115%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	201 401,72	230 811,07	15%

Les charges d'exploitation s'établissent à 230 811€ soit 15% de plus que le prévisionnel.

D'un point de vue analytique, nous pouvons constater :

- 🗨 **Les frais de gestion** sont strictement conformes au prévisionnel.

- 🗨 **Les frais de télécommunications** sont 95% supérieur au prévisionnel tant il a été décidé de déployer une fibre dédiée.

- 🗨 **Le poste de charge de personnel** est 83% plus élevé que le prévisionnel du fait du refus d'octroi du chômage partiel (décision jointe en **annexe 4**). Des discussions seront ouvertes courant 2024 pour l'indemnisation de la société au sens de la décision administrative et des dispositions contractuelles.

- 🗨 **Le poste de honoraires juridiques** est 978% plus élevé que le prévisionnel du fait du refus d'octroi du chômage partiel (décision jointe en **annexe 4**). La décision jointe indiquant qu'il appartenait à la CC MACS de supporter les coûts salariaux après étude des documents transmis, un recours a été engagé mais les frais ont été exclusivement supportés par la SARL AYGUEBLUE 40 à ce jour.

- 🗨 **Le poste de dotations aux amortissements** est neutre tant du fait de la fermeture les investissements ont été réalisés en 2024.

10.1 ETAT & VARIATION DES RECETTES

RECETTES	CONTRAT	2023	VARIATION / CONTRAT
BAIGNADE	-		#DIV/0!
ACTIVITES	-		#DIV/0!
BIEN-ETRE	-		#DIV/0!
ABONNEMENTS	-		#DIV/0!
INSTITUTIONNELS	-		#DIV/0!
AUTRES PRODUITS	-		#DIV/0!
COMPENSATION CONTRACTUELLE - MACS	206 401,71	206 401,71	0%
AVENANT 1 - MASSE SALARIALE	-	3 016,53	
TOTAL DES SOMMES PERCUES	206 401,71	209 418,24	1%
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		1,99	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION EN CAPITAL		-	
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION		-	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	206 401,71	209 420,23	1%

Les recettes de l'exercice 2023 sont constituées :

-  De la compensation contractuelle,
-  Des dispositions de l'avenant 1.

Il n'y a pas eu de recettes commerciales sur l'exercice tant AYGUEBLUE est fermé au public depuis l'entrée en vigueur du contrat pour réalisation de travaux sous maîtrise d'ouvrage publique.

10.2 DETAIL DES MODALITES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS, DU CALCUL DE LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Un prêt a été contracté auprès du Crédit Agricole Normandie Seine pour financer les investissements nécessaires à la réouverture qui ont été réalisés en 2024 du fait de la fermeture du site.

Détail crédit

S.A.R.L. AYGUEBLUE 40

Montant emprunté : **150 000,00 €**

Prochaine échéance : **10/06/2024**

Montant de l'échéance : **1483,17 €**

Capital restant dû

77 572,42 €

Remboursement

Taux fixe : **4,65 %**

Montant déjà remboursé : **1110,57 €**

Périodicité : **Mensuelle**

Caractéristiques

Crédit : **N° 10001921211**

Compte de prélèvement : **N° 36133154480**

Durée totale : **60 mois**

Date de début : **21/03/2024**

Date de fin : **10/03/2029**

10.3 ETAT DES CLAUSES CONTRACTUELLES : INTERESSEMENT, RETOUR A MEILLEUR FORTUNE, INDEXATION, REDEVANCE

10.3.1 Indexation

Sans objet.

10.3.2 Retour à meilleure fortune

Le projet de contrat dispose :

Il est convenu entre les parties que le délégataire conservera l'intégralité du résultat brut dès lors que celui-ci est inférieur ou égal annuellement au résultat brut prévisionnel de l'année considérée.

Pour la première année d'exploitation, dans l'hypothèse où le résultat brut effectivement dégagé par l'exploitation du service délégué serait supérieur au résultat brut prévisionnel, l'autorité délégante percevra, à titre d'intéressement, une part variable calculée sur la base de l'écart entre le résultat brut prévisionnel et le résultat brut réel. La répartition s'effectue selon la règle suivante :

- 70 % de la somme conservée par le délégataire ;
- 30 % reversée à l'autorité délégante.

Pour les années suivantes, un tel partage ne pourra être appliqué que si, d'une part, le résultat brut réel de l'année considérée est supérieur au résultat brut prévisionnel de cette même année, et d'autre part, les résultats bruts réels cumulés sur la durée du contrat effectuée sont supérieurs aux résultats bruts prévisionnels cumulés pour cette même durée.

Le cas échéant, une répartition sera effectuée selon les mêmes modalités que celles exposées ci-dessus pour la première année, soit un reversement de 30% par le délégataire à l'autorité délégante de l'écart constaté entre le résultat brut réel et le résultat brut prévisionnel de l'année considérée déduction faite des déficits des années précédentes.

Le règlement de l'intéressement est versé à l'autorité délégante au plus tard le 30 juillet de l'année N pour l'exercice de l'année N-1, et pour la dernière année d'exécution de la convention dans les 6 mois qui suivent son échéance, quelle que soit la cause de cette échéance.

Le résultat d'exploitation prévisionnel, servant comme base de calcul de ce partage, est indexé chaque année par application de la formule prévue à l'ARTICLE 26 - .

L'EBE 2023 est inférieur à l'EBE prévisionnel.

La clause d'intéressement n'est pas activée.

10.4 RESULTAT DE L'EXERCICE

RECETTES	CONTRAT	2023	VARIATION / CONTRAT
BAIGNADE	-		#DIV/0!
ACTIVITES	-		#DIV/0!
BIEN-ETRE	-		#DIV/0!
ABONNEMENTS	-		#DIV/0!
INSTITUTIONNELS	-		#DIV/0!
AUTRES PRODUITS	-		#DIV/0!
COMPENSATION CONTRACTUELLE - MACS	206 401,71	206 401,71	0%
AVENANT 1 - MASSE SALARIALE	-	3 016,53	
TOTAL DES SOMMES PERCUES	206 401,71	209 418,24	1%
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		1,99	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION EN CAPITAL		-	
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION		-	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	206 401,71	209 420,23	1%
CHARGES D'EXPLOITATION	CONTRAT	2023	VARIATION / CONTRAT
60 - Achats et variations de stocks	-	1 245,38	#DIV/0!
61 - Servives extérieurs	7 702,81	3 311,74	-57%
62 - Autres services extérieurs	37 238,47	41 973,11	13%
63 - Impôts et taxes	11 891,84	8 409,59	-29%
64 - Charges de personnel	89 538,08	163 622,25	83%
66 / 68 - Charges financières, dotations et amortissements	55 030,52	12 249,00	-78%
TOTAL DES CHARGES BRUTES D'EXPLOITATION	201 401,72	230 811,07	15%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	60 030,51	- 9 143,83	-115%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	201 401,72	230 811,07	15%
Résultat brut	5 000,00	- 21 390,84	-528%
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		1,79 €	
IMPOT SUR LES BENEFICES	1 500,00 €	- €	
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 500,00 €	- 21 392,63 €	

11 ETAT GENERAL DES OUVRAGES ET BIENS DELEGUES

11.1 MISE A JOUR / ETAT DE(S) INVENTAIRE(S)

Nous vous communiquons **en annexe 5** les inventaires de prise en charge et en **annexe 6** le PV de prise en charge.

11.2 INVESTISSEMENTS REALISES PAR LE DELEGATAIRE

Sans objet.

11.3 ETAT DES CONTROLES TECHNIQUES REALISES, BILAN

Sans objet.

11.4 BILAN DES RELEVES ET CR ARS

Sans objet.

12 ANNEXES

ANNEXE 1 => Rapport de prise en charge des installations techniques

ANNEXE 2 => Liasse

ANNEXE 3 => Facture GER

ANNEXE 4 => Décision de la DDTESPP

ANNEXE 5 => Inventaires de prise en charge

ANNEXE 6 => PV de prise en charge



RAPPORT ACTIVITÉS 2023





Table des matières

Introduction	3
Les missions	3
La durée du contrat	4
La fréquentation	5
Les activités	10
Les scolaires	7
Le contrat	7
Les plannings d'occupation	8
Le sauvetage et le secourisme	Erreur ! Signet non défini.
Les formations	Erreur ! Signet non défini.
Les évènements de l'année	29
La communication	16
La suivi technique	47
L'analyse des fluides	32
Les sinistres en cours	54
Le chiffre d'affaires – contrôle d'accès	Erreur ! Signet non défini. 56
Le Résultat d'exploitation	60
L'organigramme de la société VERT MARINE – VM40230	52
Les plannings d'exploitation 2023	53
Annexe 2 : Le R.I.G.	77

Introduction

La société Vert Marine, dans le cadre de la convention de délégation de service public signée avec la Communauté de communes de Maremne-Adour-Côte-Sud, a pour objet la gestion, l'exploitation et la maintenance du centre aquatique AYGUEBLUE.

Les missions

La société Vert Marine assure la gestion du service public délégué notamment au travers des missions d'exercice des activités et de gestion.

L'exercice des activités sont les suivantes :

- La gestion complète du service :
 - L'organisation du service et la gestion des usagers 7 jours sur 7 sur les heures d'ouverture précisées à l'article 8 du contrat de délégation ;
 - La gestion et l'exploitation complète de l'Equipement ;
 - La gestion de la billetterie (tickets d'entrée, cartes d'abonnement, etc.) ;
 - La perception des recettes sur les usagers ;
 - Toutes les mesures de promotion et de communication nécessaires à la reconnaissance et au développement de l'Equipement ;
- L'accueil des différentes typologies d'usagers :
 - L'accueil et l'information du public ;
 - La prise en charge de l'ensemble des tâches relatives à l'accueil et au renseignement des usagers de service ;
 - L'accueil des scolaires du territoire, voire de collectivités voisines, dans les conditions fixées à l'article 8.2 ;
 - La mise en place d'activités individuelles ou collectives de sport-loisirs, de détente-bien-être et de sport-santé (vélo aquatique, aquagym, bébés nageurs, activités seniors, etc.) ;
 - L'animation de l'espace bien-être ;
 - L'animation des espaces extérieurs ;
 - La mise en place d'un snack extérieur et boissons durant la période estivale. Ce service est assuré pendant des heures d'ouverture au grand public (juillet et août et les deux derniers week-end de juin) ;
 - L'affichage, le respect du règlement intérieur, ainsi que l'extrait du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours.
- Le maintien en parfait état de fonctionnement des ouvrages :





- L'exploitation de l'ensemble des installations du service ;
- Une gestion rigoureuse et patrimoniale des équipements mis à disposition ainsi que leur surveillance ;
- La fourniture du matériel nécessaire à l'exploitation ;
- L'approvisionnement des ouvrages en fluides (P1) ;
- La réalisation des travaux d'entretien, de maintenance préventive et de réparations courantes de l'ensemble des installations et des équipements, y compris espaces extérieurs, qu'ils soient accessibles ou non au grand public ;
- L'ensemble de la maintenance technique de l'Équipement (préventive et corrective : P2) ;
- Le renouvellement des installations et équipements dans les conditions du présent contrat (P3) ;
- Le respect des normes sanitaires et sécuritaires avec la tenue à jour des différents documents de suivi des opérations de maintenance ;
- La souscription à tous les contrats de maintenance et d'entretien nécessaires à cet effet.
- Un devoir de conseils envers la collectivité en vertu duquel le Concessionnaire est invité à formuler toutes les remarques qu'il juge utiles pendant toute la durée de l'exploitation.

La durée du contrat

Le contrat actuel a pris effet le 20 septembre 2018 pour 5 ans et aura pour terme le 19 septembre 2023.

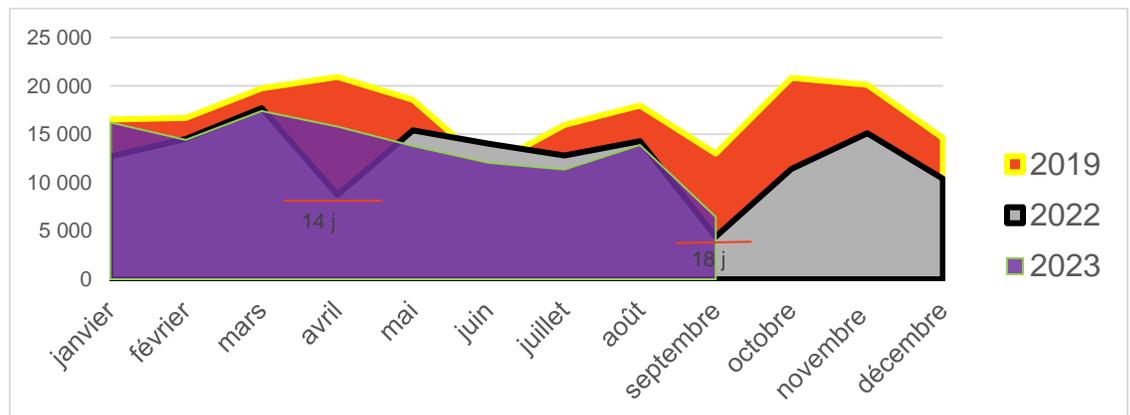
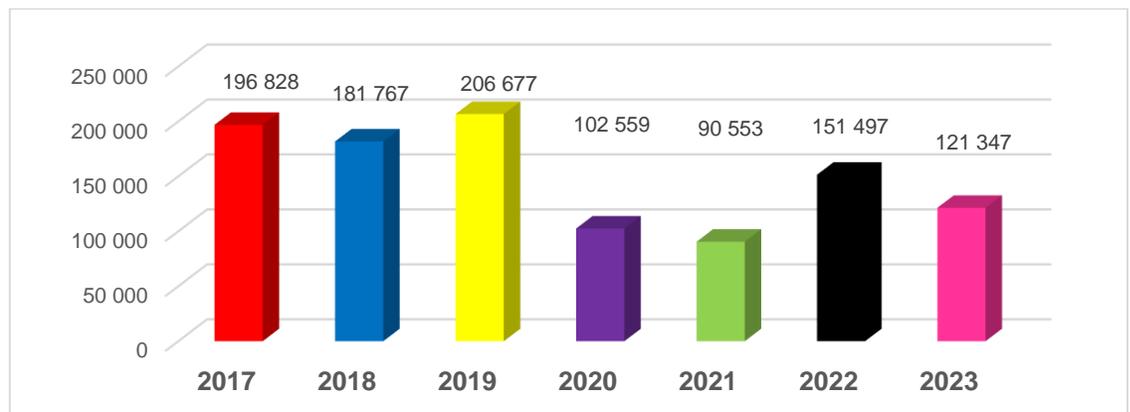


Fréquentation

La fréquentation en 2023

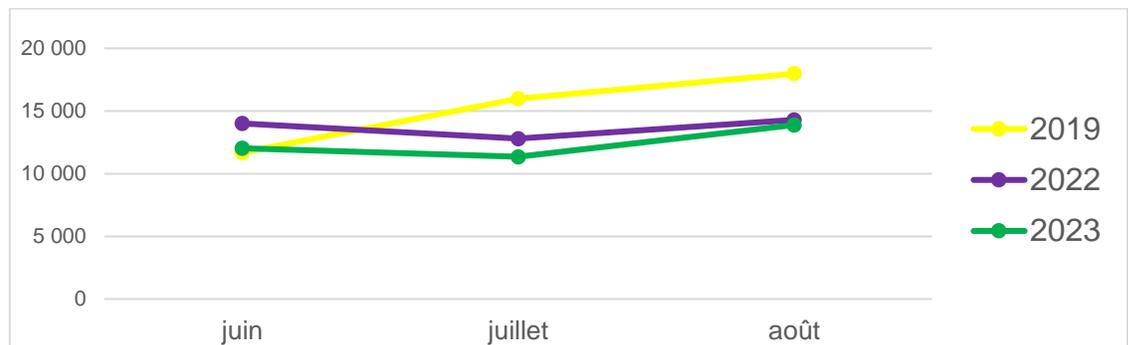
L'Espace Aquatique AYGUEBLUE a accueilli 121 347 usagers au cours de l'année 2023, représentant une moyenne 14 276 passages mensuels sur les 8 mois et 19 jours d'ouverture, soit 2 000 entrées mensuelles de moins que la fréquentation moyenne d'avant COVID qui était de 16 257 entrées.

A titre de comparaison la fréquentation annuelles moyenne d'avant COVID (2017 à 2019) était de 195 090 entrées contre 151 497 en 2022 soit 43 593 entrées de moins.



Nous constatons que la courbe de 2023 mime par la forme celle de 2022, sans la fermeture de 14 jours en avril.

Le graphique ci-dessous fait un focus sur la période entre juin et Août sur les 4 dernières années.



On constate que l'été 2023 est moins bon que les 2 dernières années.

Le tableau, met en évidence une augmentation du nombre de journées dont la fréquentation public oscille entre 400 et 800 entrées, indiquant une tendance à la baisse sur l'année 2023 par rapport à notre année de référence 2019.

Fréq. Journalières public	2023	2022	2019
Inférieur à 400	127	198	244
Entre 400 et 600	79	90	69
Entre 600 et 800	23	37	30
Entre 800 et 1000	3	6	9
Supérieur à 1000	0	0	4

En 2023,

Les journées les plus fréquentées de l'année	2023	2022	2019
1 Entrées	22 février 881	16 février 829	24 octobre 1 255
2 Entrées	13 mars 825	24 février 821	19 mai 1 164
3 Entrées	12 mars 810	17 février 813	24 avril 1 077
4 Entrées	18 janvier 746	18 mai 815	27 avril 1 023

En 2023, nous avons eu 1 jours de fermeture. (le 1^{er} Janvier 2023).

Année	2023	2022	2019
-------	------	------	------



Nbre de fermetures	1	34	9
--------------------	---	----	---

Le tableau comparatif par famille

Ce tableau compare la fréquentation en 2023 par rapport à 2022. Figure également la moyenne des 3 années pré COVID (2017-2019).

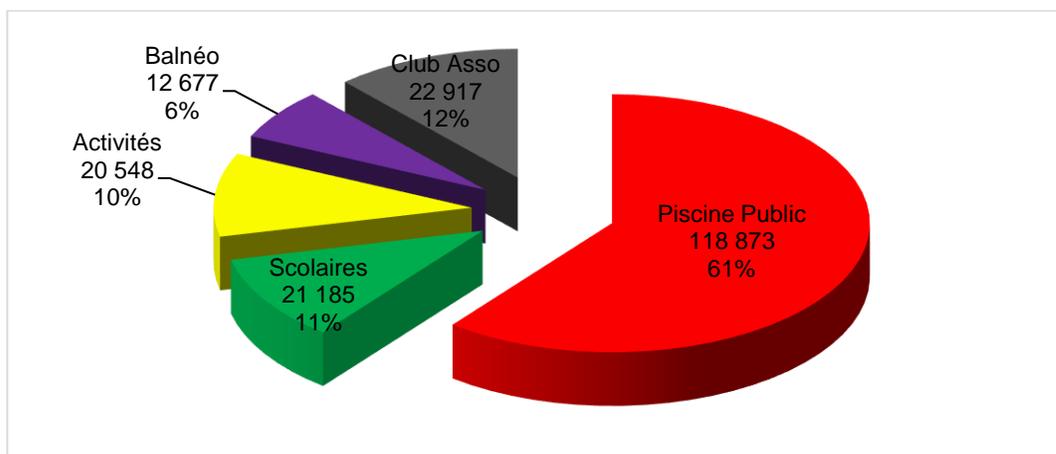
Pas de comparaison possible nous avons fermé le centre aquatique le 19 septembre 2023.

	Moyenne 2017-2020	2023	2022
Piscine	118 873	65 186	77 617
Scolaires primaires	15 668	10 191	12 227
Scolaires secondaires	5 517	4 748	5 009
Activités	20 548	7 376	21 833
Balnéo	12 677	14 697	16 898
Clubs, associations, ...	22 917	12 260	17 913
TOTAL	196 200	121 347	151 497

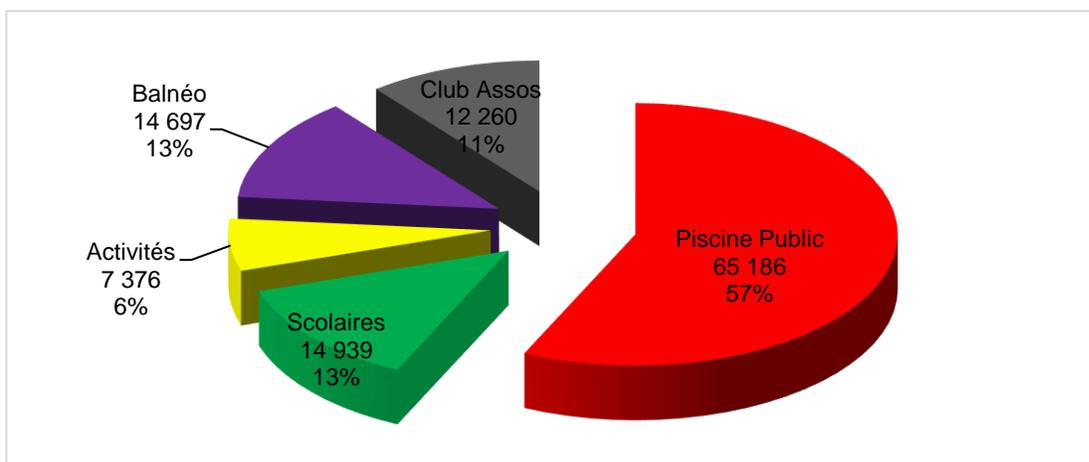
Les graphiques comparatifs des fréquentations par famille

Malgré une baisse globale de notre fréquentation, nous pouvons observer une augmentation sur le secteur de la balnéo.

Moyenne entre 2017 et 2019



2023



L'évolution des provenances

Ce tableau fait état des données des 20 premières communes classées par chiffre d'affaires.



	CP	LIBELLE	NOMBRE DE VENTES	CA TTC	%
1	40140	SOUSTONS	1756	20 471,87	6,24
2	40130	CAPBRETON	1506	15 577,95	6,08
3	40100	DAX	1370	15 115,71	5,66
4	40230	ST GEOURS DE MAREMNE	1401	14 114,58	5,46
5	40230	ST VINCENT DE TYROSSE	1391	13 750,66	5,18
6	40990	ST PAUL LES DAX	669	8 747,50	3,14
7	40510	SEIGNOSSE	655	8 090,58	2,3
8	40150	ANGRESSE	751	7 709,48	2,86
9	64100	BAYONNE	507	6 504,12	2,42
10	40530	LABENNE	537	5 730,85	2,2
11	40140	AZUR	512	5 370,14	1,92
12	40140	MAGESCQ	440	5 286,80	1,81
13	40230	ST GEOURS DE MAREMNE	482	5 191,50	1,58
14	40230	TOSSE	491	4 662,41	1,74
15	40230	BENESSE MAREMNE	333	4 298,16	1,34
16	40220	TARNOS	321	4 082,85	1,55
17	40440	ONDRES	327	4 065,72	1,62
18	40400	TARTAS	28	3 547,65	0,24
19	40230	ST JEAN DE MARSACQ	313	3 245,85	1,14
20	40230	SAUBRIGUES	190	3 030,22	0,86

Les activités

Présentation de nos activités aquatiques

- Les bébés nageurs



La familiarisation avec l'eau est une source d'éveil pour le bébé (de 6 mois à 4 ans). Dans une eau à température idéale, 32°C, accompagné d'un ou des deux parents, et sur les conseils d'un éducateur sportif, c'est le moment privilégié pour faire découvrir à votre enfant le milieu aquatique.

- Le jardin aquatique



Ce cours s'adresse aux enfants désirant faire la transition entre les bébés nageurs et l'école de natation. L'objectif est de se familiariser avec l'eau au travers de jeux aménagés dans le bassin ludique. L'enfant n'est pas accompagné de ses parents lors de ce cours.

- La natation enfant



Essentielle pour sa sécurité, elle lui permet aussi de développer ses capacités physiques et sa confiance. En fonction de son âge, inscrire son enfant en fonction de son âge, à l'une des activités proposées par AYGUEBLUE, le fera progresser en autonomie, depuis la familiarisation au milieu aquatique par le jeu jusqu'à la maîtrise des nages, en passant par l'apprentissage des bases techniques.





- La natation adulte



Pour travailler efficacement en endurance, il faut maîtriser les techniques de nage. Nous proposons des programmes d'initiation ou de perfectionnement adultes en cours collectifs, adaptés au niveau de chacun. La natation devient "sport-santé", et accompagne un style de vie plus sain.

- Le club aquagym



L'aquagym est l'activité sportive pour tous par excellence, nageurs comme non nageurs. Grâce aux propriétés de l'eau, la gravité n'est plus un problème, La pratique de l'aquagym n'implique aucun risque de traumatisme et améliore efficacement et en douceur le tonus musculaire, la souplesse et l'endurance.



Programme d'activités adapté pour toutes les personnes démarrant ou reprenant une activité physique, quelque soit l'âge.



Programme d'activités destiné au plus grand nombre, l'idéal pour entretenir régulièrement sa forme.



Programme d'activités très intense en endurance comme en renforcement musculaire pour les personnes ayant une bonne condition physique.



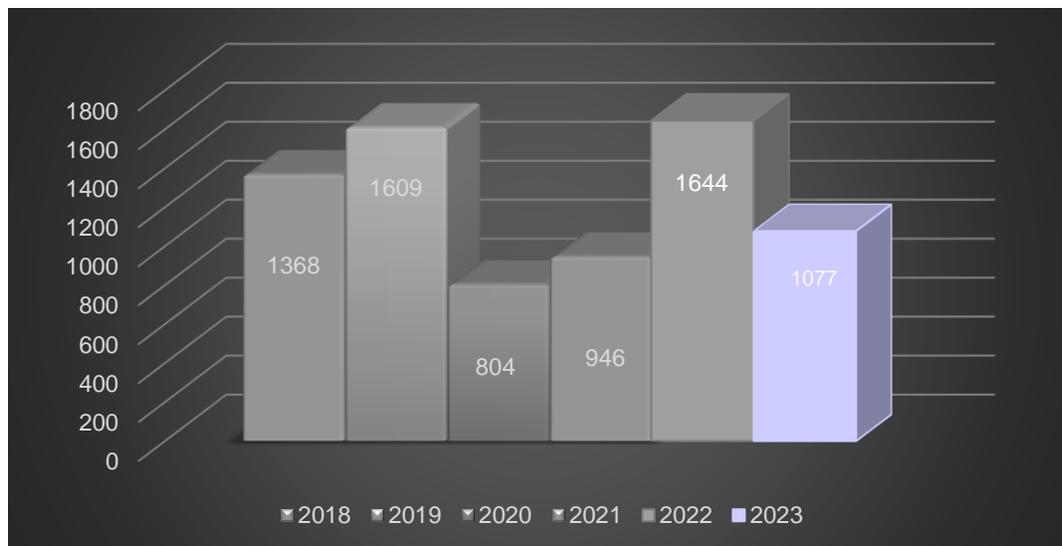
Rejoignez le peloton ! Ce cours tendance associe un travail cardio-vasculaire et musculaire du bas du corps. Il procure un effet de drainage efficace pour lutter contre la cellulite.



Le nombre d'activités hebdomadaires

INTITULE	NOMBRE DE COURS	DUREE	TOTAL HEBDO	TOTAL ANNUEL
AQUACYLING	6	45 minutes	4H30	121h30
AQUAGYM	13	45 minutes	9h45	263h15
ECOLE DE NATATION	30	45 minutes	22h30	495h
NATATION ADULTE	3	45 minutes	2h15	49h30
STAGE DE NATATION	4	1h30	6h	72h
AQUACYLING ÉTÉ	6	45 minutes	4h30	36h
AQUAGYM ÉTÉ	7	45 minutes	5h15	42h

Le nombre de cartes activités vendues par année.

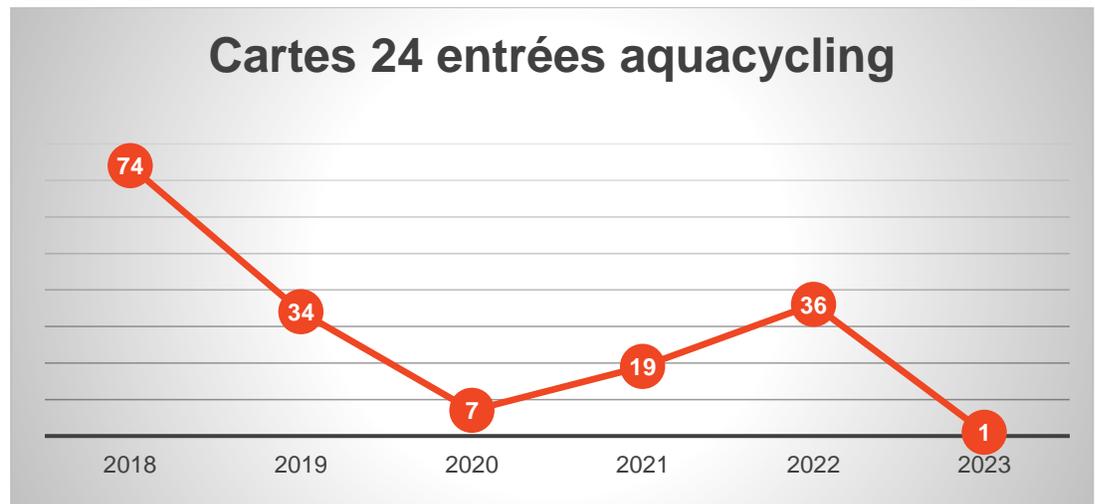


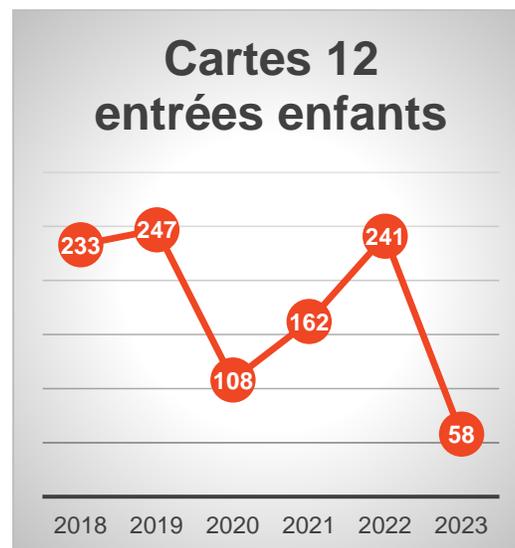
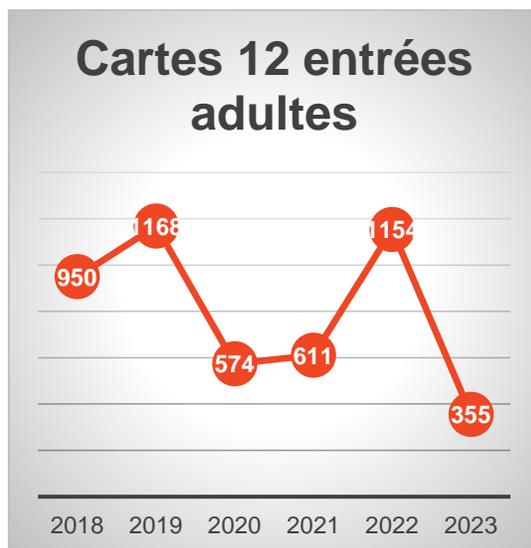


	2023
12 ENTREES ADULTE	355
6 ENTREES ADULTE	410
12 ENTREES BIEN-ÊTRE	46
6 ENTREES BIEN-ÊTRE	54
12 ENTREES ENFANTS	58
6 ENTREES ENFANTS	134
24 AQUACYCLING	1
12 AQUACYCLING	19
6 BEBES NAGEURS	0
TOTAL SUR L'ANNÉE	1077

	2018	2019	2020	2021	2022
12 ENTREES ADULTE	950	1168	574	611	1154
12 ENTREES BIEN-ÊTRE	99	128	84	106	168
12 ENTREES ENFANTS	233	247	108	162	241
24 AQUACYCLING	74	34	7	19	36
6 BEBES NAGEURS	12	32	31	48	45
TOTAL DE CARTES	1368	1609	804	946	1644
			6371		

Détail des cartes vendues par activité.





Au vu de la fermeture nous avons mis en place des cartes 6 entrées afin de satisfaire un grand nombre de notre clientèle.

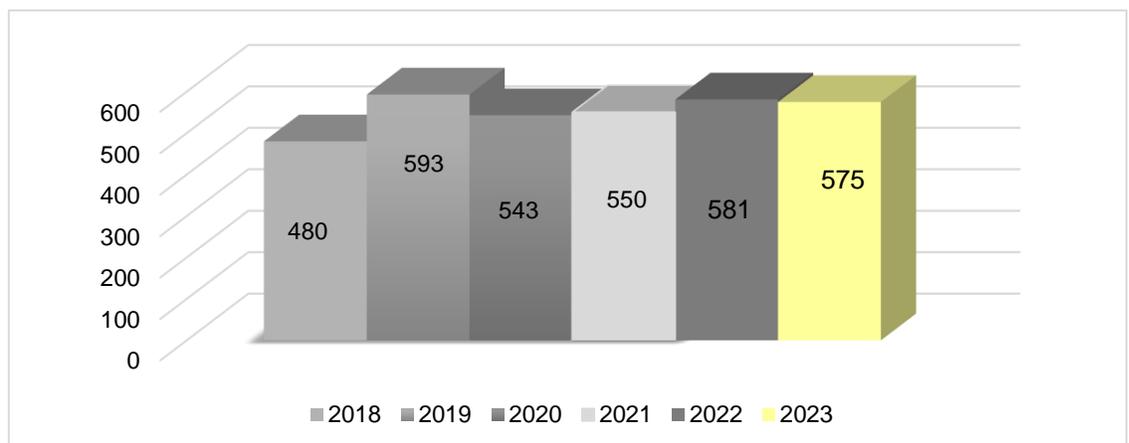
Ci-dessous le nombre de carte vendu du 1 janvier au 20 aout 2023.

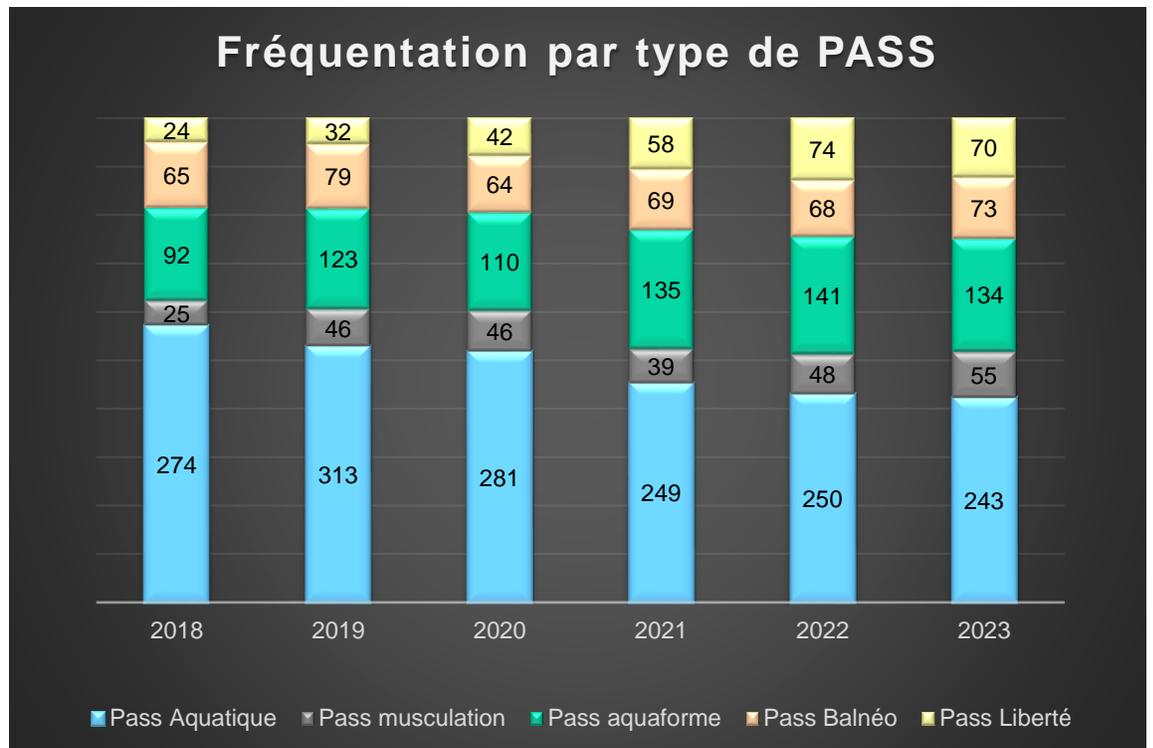


VENTES CARTES 6 ENTRÉES	
CARTE ADULTE	410
CARTE ENFANT	134
CARTE BIEN-ÊTRE	54

VENTES CARTES 12 ENTRÉES	
AQUACYCLING	19

Le comparatif du nombre d'abonnements PASS par année.





Nous constatons une augmentation de nos PASS, cette augmentation est liée à notre politique commerciale qui a maintenu vos ventes malgré l'annonce d'une probable fermeture en septembre.



Les scolaires

Le contrat

3.3.1 Accueil des scolaires

L'accueil des scolaires se fait dans le respect des dispositions réglementaires régissant ces activités, tant en terme d'encadrement qu'en terme de surveillance et de sécurité, et notamment dans le respect des instructions de l'Education Nationale (circulaire de l'Education Nationale n°2017-127 du 22 août 2017 et l'arrêté du 09 juillet 2015 notamment). Le concessionnaire doit également respecter l'ensemble de la réglementation qui serait publié en cours de contrat. Dans le cadre scolaire, le concessionnaire assure a minima la surveillance des groupes scolaires. Cette surveillance est obligatoire pendant toute la durée de la présence des classes dans les bassins et sur les plages. Elle est assurée par du personnel titulaire d'un des diplômes conférant le titre de maître-nageur-sauveteur ou par un personnel territorial des activités physiques et sportives, qui, dans le cadre de son statut, est qualifié pour surveiller les établissements de bains. Ce personnel est exclusivement affecté à cette tâche et, par conséquent, ne peut simultanément remplir une mission d'encadrement.

- Accueil des scolaires du 1^{er} degré

En parallèle, la mission d'encadrement pour les scolaires du 1^{er} degré est assurée en partie par le délégataire qui met à disposition de chaque classe un agent titulaire d'un diplôme conférant les prérogatives d'enseignement de la natation.

Le nombre de séances par classe accueillie sera d'au moins 10 séances par cycle scolaire. La durée des créneaux pour les classes du 1^{er} degré est d'au moins 40 minutes de pratique effective, soit l'accueil de 2 classes sur 2 bassins. MACS verse au délégataire une participation financière calculée sur la base des créneaux classes réservés que ceux-ci soient utilisés ou non.

Accueil des scolaires du 2^{ème} degré

Le nombre de séances par classe accueillie sera d'au moins 10 séances par cycle scolaire. La durée des créneaux pour les classes du 2^{ème} degré est de 60 minutes de pratique effective. Les établissements du 2^{ème} degré concernés verse au délégataire une participation financière calculée sur la base des créneaux classes réservés que ceux-ci soient utilisés ou non.



Les plannings d'occupation primaires par CYCLE .

DE JANVIER À JUIN

Période 2 : du mardi 3 janvier au vendredi 24 mars		Période 3 : du lundi 27 mars au vendredi 16 juin	
Lundi	9h/10h	Tyrosse 2	St Geours 2
	11h/12h	Labenne 2	Angresse 2
	14h30/15h10	Saubion 18 CE1+22CM1+13CM2= 53 • 6=59	Tosse 22 CE1 • 26 CM1 = 48 • 6 = 54
	15h10/15h50	Bénesse 24 CE1 • 25 CM1 = 49 • 6 =55	Soustons Isle Verte 27 CE1 • 16 CM1 = 43 • 6 = 49
	Mardi		
Mardi	9h30/10h10	Magescq 29 CE1+1ICE2+19CM1= 59 • 4 = 63	Saubesse 8+9CE1+14 CE2+14+8CM1 +2CM2 = 55+6=61
	10h10/10h50	Soustons Isle Verte 27 CE1 • 30 CM1 = 57 • 6=63	Vieux Boucau 17 CE1+18 CM1 • 16 CM2 = 51 • 6 = 57
	11h/12h	Labenne 2	Soustons 2
	14h30/15h10	Angresse 24 CE1+6 CE1 • Soorts 1ICE1 • 12 CM1= 53 • 7 = 60	Angresse 1ICE2 • 3CM1+ 24 CM1 = 44+6=50
	15h10/15h50	La Lande Tyrosse 22 CE1 • 24 CM1 = 46 • 6 = 52	Arènes Tyrosse 24 CE1 • 27 CM1 = 51 • 6 = 57
Jeudi	9h30/10h10	St Martia de Niaz 18CE1+7CE2 • 18 CM1 • 10CE2 =53+6=59	Tosse 21 CPCE1 • 26 CM1 = 47 • 6 = 53
	10h10/10h50	Josse 4CE1+17CE2+6CM1+7CM1 • StGeours 10CE1+15CE2 = 59 • 4 = 63	Seignosse 23 CE1 • 23 CE2CM1 = 46 • 6 = 52
	11h/12h	Labenne 2	St Jean de Marzacq 25 CE1+30 CM1 = 55 • 6=61
	14h30/15h10	Capbreton St Eupéry 27 CE1 • 28 CM1 = 55 • 6 = 61	Capbreton St Eupéry 28 CE1+28 CM1 = 56 • 6 = 62
	15h10/15h50	Saubrigues 23 CE1 • 24 CM1 = 47 • 6 = 53	Bénesse 17 CE1 • 6CE1/ICE2 • 15 CM1 = 55 • 6 = 61
Vendredi	9h/10h	Soustons 2	St Geours 2
	10h10/10h50	Capbreton St Eupéry 10 CE1+10 CM1 • Hossegor 1ICE1+23 CM1= 54+6=60	Messages 15 CE1+21CM1 = 36 • 4 = 40
	11h/12h	Saint Geours 2	Tyrosse 1 A Angresse 1

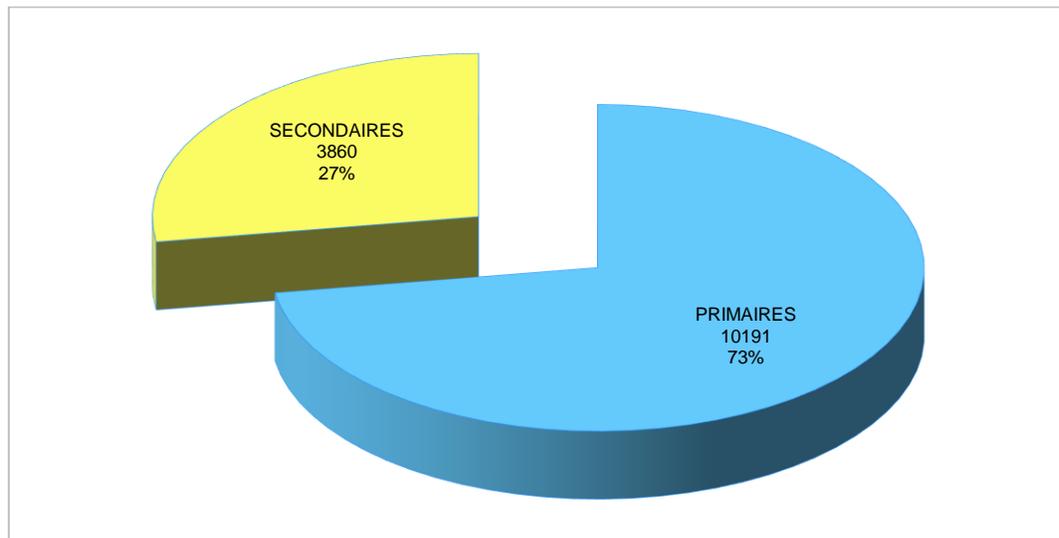
SEPTEMBRE

Semaine 1 : de mardi 3 au lundi 11 septembre		Semaine 2 : de mardi 12 au lundi 18 septembre	
Lundi	9h/10h	St Geours 2 classes 6C 6A	St Geours 2 classes 6C 6A
	10h/11h		
	11h/12h	Tyrosse 3 classes 6B 6C 6D	Tyrosse 3 classes 6B 6C 6D
Mardi	9h/10h	Tyrosse 2 classes 6A 6E	Tyrosse 2 classes 6A 6E
	10h/11h		
	11h/12h	St Geours 1 classe 6F	St Geours 1 classe 6F
	13h30/14h30	St Geours 2 classes 6D 6F	St Geours 2 classes 6D 6F
	14h30/15h30	Tyrosse 3 classes 6B 6C 6D	Tyrosse 3 classes 6B 6C 6D
15h30/16h30	St Geours 1 classe 6E	St Geours 1 classe 6E	
Mercredi	9h/10h	St Geours 1 classe 6A	St Geours 1 classe 6A
	10h/11h		
	11h/12h	St Geours 1 classe 6C	St Geours 1 classe 6C
Jeudi	13h30/14h30		
	14h30/15h30	Tyrosse 2 classes 6A 6E	Tyrosse 2 classes 6A 6E
	15h30/16h30		
Vendredi	9h/10h	St Geours 2 classes 6B 6F	St Geours 2 classes 6B 6F
	10h/11h		
	11h/12h	St Geours 2 classes 6F 6D	St Geours 2 classes 6F 6D
	13h30/14h30		
	14h30/15h30	Tyrosse 1 groupe de non nageur	Tyrosse 1 groupe de non nageur
	15h30/16h30		



Le graphique d'occupation des primaires et des secondaires

En 2023, les créneaux scolaires du 1^{er} degré représentent 73% et 27% pour le 2nd degré.



ANNEE 2023	TOTAL	FREQUENTATION SCOLAIRES		
		1 ^o Degré	2 ^o Degré - 2 classes	2 ^o Degré - 3 classes
JANVIER	3 017	2117	900	0
FÉVRIER	1 542	1004	538	0
MARS	3 355	2267	1088	0
AVRIL	1 548	1135	413	0
MAI	2 402	1884	518	0
JUIN	2 187	1784	403	0
JUILLET	-	0	0	0
AOÛT	-	0	0	0
SEPTEMBRE	-			0
OCTOBRE	-			0
NOVEMBRE	-			0
DÉCEMBRE	-			0
TOTAL	14 051	10191	3860	0

Les opérations de l'année

L'opération « Les journées du sauvetage »

- Date
L'opération a été déployée du 22 au 28 mai 2023.
- Objectifs :
Ces opérations permettent de :
 - Sensibiliser les baigneurs aux risques inhérents à la noyade
 - Former les jeunes aux 1ers secours
 - Faire des animations pédagogiques et des exercices de mise en situation.
- Bilan
L'ensemble des enfants des écoles de natation ont été sensibilisés, plus de 220 enfants initiés aux gestes de 1ers secours.
- Les affiches



Notre Programme :

GRATUITÉ



Entrée gratuite du 22 au 28 mai pour tous les sauveteurs ayant comme diplôme
BNSSA/MNS/PSE1 ET PSE2

Animation 1 :

PROTEGER/ ALERTE/ SECOURIR

Public concerné : enfants inscrits à l'école de natation ainsi que les scolaires de la semaine.

Du lundi au samedi au cours des différents créneaux de la semaine, une sensibilisation au geste de sauvetage et secourisme sera proposé aux enfants : remorquage, rétropédalage, palme, aller rechercher une victime, petit parcours de sauvetage.

L'animation consiste à sensibiliser les enfants sur leurs capacités de secourir une personne, l'accent sera mis sur le secourisme, les dangers liés à l'eau et les moyens d'actions pouvant être utilisés pour secourir une personne.

Animation 2 :

PARCOURS DE SAUVETAGE

Public concerné : Grand public Enfants et Adultes/ Familles.

Le Mercredi 24 mai de 17h30 à 18h30

- **Pour les adultes** : 50m nage libre avec une apnée de 10m, aller chercher un mannequin au fond du bassin puis le remorquer sur 12.5m (gros mannequin)

- **Pour les enfants** (-14ans) : 25m nage libre avec une apnée de 2.5m, aller chercher un mannequin au fond du bassin puis le remorquer sur 10m (petit mannequin)

Récompense aux 5 meilleurs :

- ✓ 1^{er} : 2 entrées bien-être + 2 piscine
- ✓ 2^{ème} : 2 entrées bien-être + 1 piscine
- ✓ 3^{ème} : 1 entrée bien-être + 1 piscine
- ✓ 4^{ème} : 1 entrée bien-être
- ✓ 5^{ème} : 1 piscine

Animation 3 :

QUIZZ SECOURISME

Public concerné : Grand public Enfants et Adultes/ Familles.

Un quizz d'une dizaine de question sera à disposition des usagers.

À la fin de la semaine un tirage au sort aura lieu parmi les sans-fautes pour remporter un prix.

Récompense aux 5 meilleurs :

- ✓ 1^{er} : 2 entrées bien-être + 2 piscine
- ✓ 2^{ème} : 2 entrées bien-être + 1 piscine
- ✓ 3^{ème} : 1 entrée bien-être + 1 piscine
- ✓ 4^{ème} : 1 entrée bien-être
- ✓ 5^{ème} : 1 piscine



Animation 4 :

INTERVENTION DES POMPIERS

Public concerné : Grand public Enfants et Adultes/ Familles.

Du lundi au samedi, de 17h30 à 18h30, les pompiers de Saint Vincent de Tyrosse seront présent dans l'accueil du centre aquatique afin de sensibiliser et initier l'ensemble de notre clientèle aux gestes de premier secours.

Animation 5 :

EXERCICE D'EVACUATION

Mardi 23 mai 2023 à 18h45, les maitres-nageurs feront une simulation d'évacuation du bassin sportif, l'ensemble des clients seront regroupé vers le bassin fun afin qu'ils puissent observer l'intervention et être sensibilisé aux gestes à avoir.



Saint-Geours-de-Maremne : du 22 au 28 mai, Aygueblue fait sa semaine du sauvetage

Lecture 1 min



Le sauvetage aquatique, une question vitale dans un département côtier comme les Landes. © Crédit photo : P. M.

Par Philippe Miquel
Publié le 19/05/2023 à 16h12.

S'ABONNER



Même si les dangers de la baignade sur la côte Atlantique commencent à être connus, les trop nombreuses noyades à déplorer chaque été incitent à multiplier les actions d'information et de prévention. C'est l'esprit des journées du sauvetage organisées du lundi 22 au dimanche 28 mai, au centre aquatique Aygueblue de Saint-Geours-de-Maremne. Ce sont les nageurs et nageuses du club de Macs natation et les scolaires qui bénéficieront en premier lieu de cette action avec pendant toutes les séances de la semaine, une initiation au sauvetage aquatique.

Ads by Google
Stop seeing this ad
Why this ad? (p)



Les opérations de l'année

Aiguëbleue

EN JANVIER

BONNES 2023 RÉSOLUTIONS

PRIS D'ADMISSION
PASS 10€ + PASS LIBERTÉ 6=9

MACS

Aiguëbleue

COMPÉTITION NATATION

DIMANCHE 26 FÉVRIER

BASSINS SPORTIF ET APPRENTISSAGE FERMÉS
AQUAGYM ET LAGON TONIC ANNULÉS

TARIFS RÉDUITS

MACS

Aiguëbleue

3€15
ENTRÉE
PISCINE
POUR TOUS

MERCREDI FOUS

EN MARS
ANIMATIONS GRATUITES

MACS

Aiguëbleue

EN MARS

SUR classement

VEZ TESTER

GRATUITEMENT

LE PASS SUPÉRIEUR
au votre pendant 1 mois

MACS

Aiguëbleue

18 MARS

St. PATRICK'S DAY

Découvrez la brasserie landaise
ROSNY BEER !

Dégustation et vente à emporter

MACS

Aiguëbleue

JOURNÉE DU BONHEUR

20 MARS

TROUVEZ LES SMILEYS CACHÉS DANS LES CASIERS ET GAGNEZ UNE ENTRÉE

MACS



PRÉPAREZ L'ÉTÉ

10€ FRAIS D'ADHÉSION PASS

Profitez des avantages PASS

MACS logo

12 = 10 - 23 AVR. = 15

SUR TOUTES LES CARTES 3 ENTRÉES OFFERTES

MACS logo

12 = 1 - 14 MAI = 15

3 ENTRÉES OFFERTES AQUACYCLING

pour l'achat d'une carte de 12 entrées

MACS logo

19 MAI

12H - 20H

PONT DE L'ASCENSION

NOUS SOMMES OUVERTS

MACS logo

22 > 28 MAI

SEMAINE DU SAUVETAGE

Du 22 au 28 mai :

- Quiz disponible à l'accueil (5 gagnants)
- Entrée gratuite pour les titulaires du BNSSA*, BPJEP5*, BESAAN*, PSE1* et PSE2*...

Du 22 au 27 mai :

- Initiation secourisme de 17h30 à 18h30

Mardi 23 mai à 18h45 :

- Exercice évacuation des bassins, sauvetage aquatique et premiers secours.

Mercredi 24 mai de 17h30 à 18h30 :

- Parcours du sauveteur pour adulte et enfant (5 gagnants sur les meilleurs temps)

MACS *sur présentation du diplôme ou attestation

MACS logo

MAR. 27 JUIN 19H

FÊTE ÉCOLE DE NATATION

AVEC LA PRÉSENCE DE CHARLES LE MAGICIEN

SPECTACLE + REMISE DIPLÔME + COLLATION

MACS logo





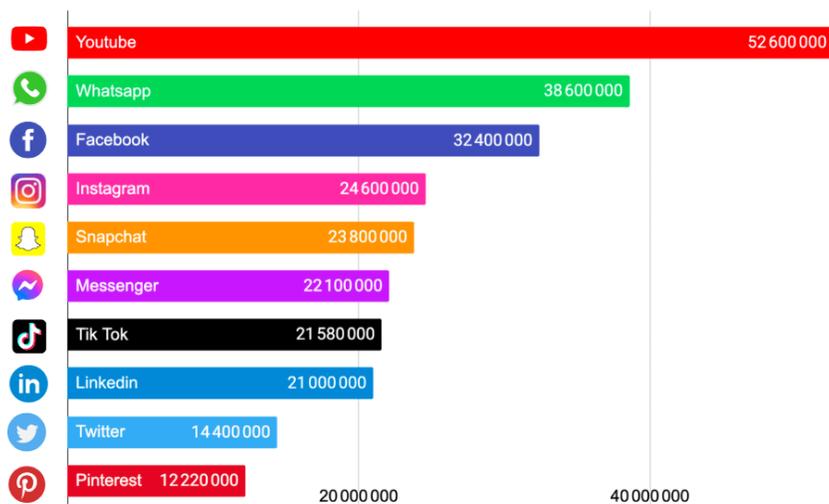
La communication

Pour gagner en visibilité et conquérir de nouveaux usagers, nous axons notre stratégie sur les 3 piliers de communication web efficace. AYGUEBLUE travaille activement chacun de ces piliers pour acquérir une visibilité maximale auprès de tous les publics.

Les principales statistiques des réseaux sociaux en 2023 pour la France



Chiffres globaux : Répartition par Réseaux Sociaux (Janv. 2023) awitec



Sources : Google ads, Meta ads, LinkedIn ads, Snapchat ads, Tik Tok ads, Twitter ads, Pinterest ads

Une infographie





1^{er} pilier : le site internet

Le site internet est au centre de notre communication web. Il nous permet de nous faire connaître, de présenter nos offres et de recueillir des informations en provenance de nos usagers.

AYGUEBLUE possède son propre site internet consultable à l'adresse suivante :

<https://www.vert-marine.com/aygueblue/>

Le site possède une version adaptée aux smartphones.

Une nouvelle version du site internet, plus intuitive a vu le jour et a été mise en ligne en janvier 2019. Les nouveautés de cette version 3.0 portent sur :

- La possibilité de réserver en ligne les cours d'aquacycling et de RPM.



2^{ème} pilier : le référencement naturel

Nous mettons tout en œuvre pour optimiser notre positionnement sur les moteurs de recherche, GOOGLE en tête. En effet, quand ils saisissent une requête sur GOOGLE, 9 internautes sur 10 se limitent aux résultats de la première page.

Voici quelques exemples sur GOOGLE :



[Ajouter des photos](#)

Centre aquatique Aygueblue

[Site Web](#) [Itinéraire](#) [Enregistrer](#) [Appeler](#)

3,9 ★★★★★ 885 avis Google ⓘ

Piscine à Saint-Geours-de-Maremne

 Vous gérez cette fiche d'établissement ⓘ

Adresse : Parc d'Activité Atlantisud 300 Rue du Gave, 300 Rue du Gave, 40230 Saint-Geours-de-Maremne

Horaires : Ouvert · Ferme à 19:30 ▾

Mis à jour par l'entreprise il y a 7 semaines

Téléphone : 05 58 56 92 34



Centre aquatique Aygueblue

Parc d'Activité Atlantisud 300 Rue du Gave, 300 Rue du Gave, Saint-Geours-de-Maremne

[Donner un avis](#)

3,9 885 avis

Les avis n'ont pas été validés.



Leedzy Extra

Local Guide · 86 avis · 57 photos

il y a 3 semaines **NOUVEAU**

Jolie piscine intérieure extérieure transat à disposition bien entretenu avec un excellent snack qui propose sucré et salé panini baignet boissons fraiches gaufres frites.... café très propre. Prix abordables je recommande.

Visité en juillet

2

Réponse du propriétaire il y a 3 semaines

Bonjour,

Merci infiniment pour ce très bel avis sur notre centre aquatique. Nous sommes heureux que vous l'aimiez autant que nous ! Nous constatons que vous avez ... [Plus](#)



Quelques détails sur votre audience

D'où viennent-ils ?



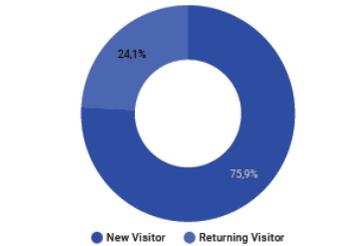
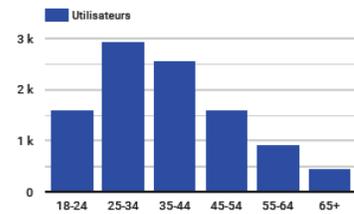
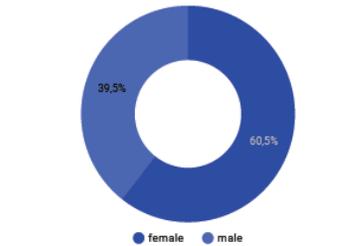
	Pays	Utilisateurs	Nouveaux utilisateur...
1.	France	27 445	26 748
2.	Hungary	301	247
3.	Spain	212	197
4.	Netherlands	191	160
5.	Canada	71	61

1 - 55 / 55 < >

	Ville	Utilisateurs	Nouveaux utilisateur...
1.	Bordeaux	5 882	4 948
2.	Paris	5 842	5 099
3.	(not set)	4 718	4 042
4.	Dax	2 325	2 042
5.	Capbreton	1 677	1 457

1 - 100 / 1012 < >

Qui sont-ils ?



Top 10 des pages vues

	Titre de page	Pages vues	Utilisateurs
1.	AYGUEBLUE - Saint-Geours-de-Maremne - ...	43 374	22 657
2.	Tarifs - AYGUEBLUE - Saint-Geours-de-Mar...	20 465	13 429
3.	Activités - AYGUEBLUE - Saint-Geours-de...	16 411	9 455
4.	Horaires - AYGUEBLUE - Saint-Geours-de...	14 535	9 011
5.	Compte - AYGUEBLUE - Saint-Geours-de-M...	13 752	1 545
6.	Aquatique - AYGUEBLUE - Saint-Geours-de...	10 788	7 192
7.	Réservation en ligne - AYGUEBLUE - Saint...	10 002	3 730
8.	Plannings - AYGUEBLUE - Saint-Geours-de...	4 229	2 396
9.	Actu - AYGUEBLUE - Saint-Geours-de-Mare...	3 565	2 565
10.	PASS - AYGUEBLUE - Saint-Geours-de-Mar...	3 325	2 273



3^{ème} pilier : les réseaux sociaux - Facebook



Les réseaux sociaux ont révolutionné la manière dont nos consommateurs s'informent et prennent leurs décisions d'achat . Aujourd'hui, nous sommes tous connectés aux réseaux sociaux et ce, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Les réseaux sociaux constituent une réelle opportunité pour notre communication : via les smartphones, nous approchons notre cible-clients à tout moment

AYGUEBLUE possède son propre facebook consultable à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/Aygueblue/>

L'utilisation de facebook permet de cibler un public large. Nous utilisons également des publicités payantes afin d'approcher un public ciblé notamment lors de l'organisation d'évènements ou d'opérations de dimension importante.

Notre page facebook est suivie par 4 061 personnes abonnées. Cet outil nous permet de diffuser des informations relatives aux opérations du moment, aux évènements, aux horaires d'ouverture, aux plannings d'activités, et d'y faire le retour photo ou vidéo sur les évènements organisés.





À PROPOS

[Modifier les informations](#)



GÉNÉRAL

👍 4 216 personnes aiment ça

👤 4 499 personnes suivent ceci

📍 1 114 personnes ont visité ce lieu

les réseaux sociaux - l'instagram



AYGUEBLUE possède son propre instagram consultable à l'adresse suivante :

<https://www.instagram.com/aygueblue/>

286 publications

936 followers

43 suivi(e)s

CENTRE AQUATIQUE AYGUEBLUE

📍 LANDES

🏊 BASSIN AQUATIQUE

🧘 AQUAGYM

🧘 BIEN-ÊTRE

🏋️ FITNESS

🌐 www.vert-marine.com/aygueblue-saint-geours-de-maremne-40



La communication interne

Au sein de l'établissement, nous communiquons via plusieurs supports

- Par voie d'affichage à l'intérieur : des affiches sont disposées à l'accueil de notre établissement ainsi que sur le parcours du nageur, c'est-à-dire, dans les vestiaires, dans les douches, pour mettre en avant nos informations ciblées.
- Par voie d'affichage à l'extérieur du site : des affiches sont mises en place au niveau de l'entrée principale pour informer nos utilisateurs des dates de vidange et des horaires d'été.

Les enquêtes de satisfaction

Nous accordons la plus grande attention à ces enquêtes qui nous permettent d'apporter les ajustements nécessaires dans l'idée de répondre toujours mieux aux attentes de nos clients.

Les remontées positifs sont le témoignage de la reconnaissance de nos usagers, source de motivation sans cesse renouvelée pour nos équipes.

- Google

Centre aquatique Aygueblue

Parc d'Activité Atlantisud 300 Rue du Gave, 300 Rue du Gave, Saint-Geours-de-Mareme

 Donner un avis

3,9  885 avis
Les avis n'ont pas été validés. ⓘ



- Le guide piscine

GUIDE-PISCINE.fr

Centre aquatique Aygueblue – Piscine à Saint Geours de Maremne



168 avis

Je donne mon avis

Horaires

Téléphone

Equipements

Tarifs

Photos

Avis



Afficher le téléphone

**Centre aquatique Aygueblue - Piscine
à Saint Geours de Maremne**
Parc d'activités Atlantisud
40230 Saint-Geours-de-Maremne

Avis sur le centre aquatique Aygueblue – Piscine à Saint Geours de Maremne

★★★★☆ 3,9/5 (173 avis)

Note détaillée :

- ★★★★☆ Accueil
- ★★★★☆ Propreté
- ★★★★☆ Horaires d'ouverture
- ★★★★☆ Rapport qualité/prix
- ★★★★☆ Equipements
- ★★★★☆ Surveillance des bassins

Profil des nageurs :

- Nage sportive
- Sortie entre amis
- Sortie en famille
- Activité
- Détente et relaxation

Marie - 23/01/23 - *Activité*

★★★★★ 5/5 Excellent

Fidèle depuis des années, je ne peux que recommander cette piscine car malgré les aléas, elle est ouverte, le personnel est sympa, j'y passe toujours de bons moments.

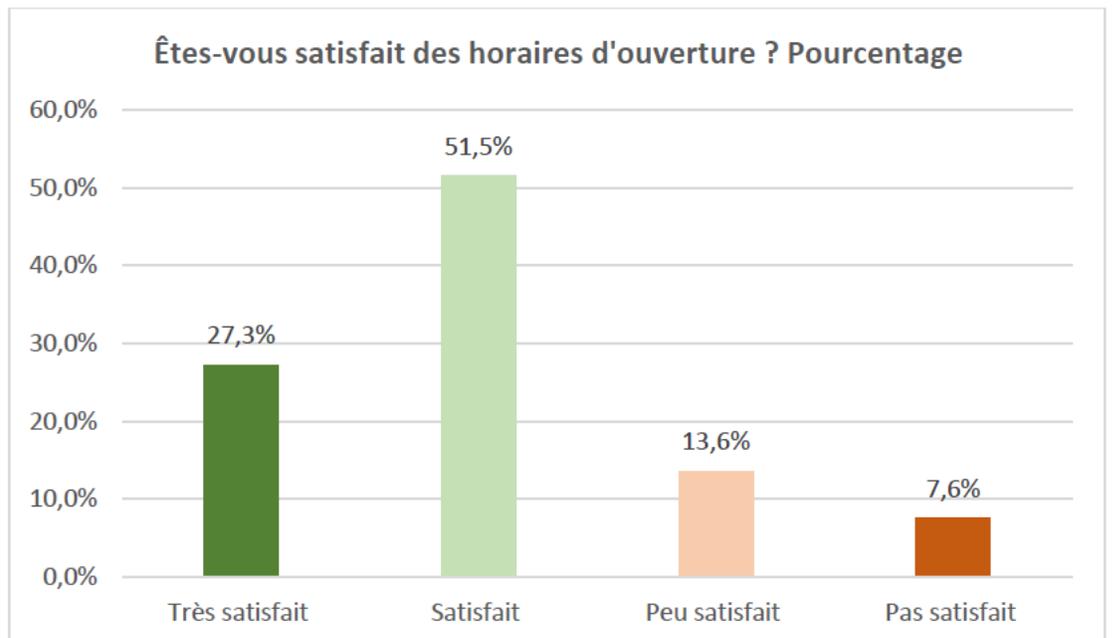
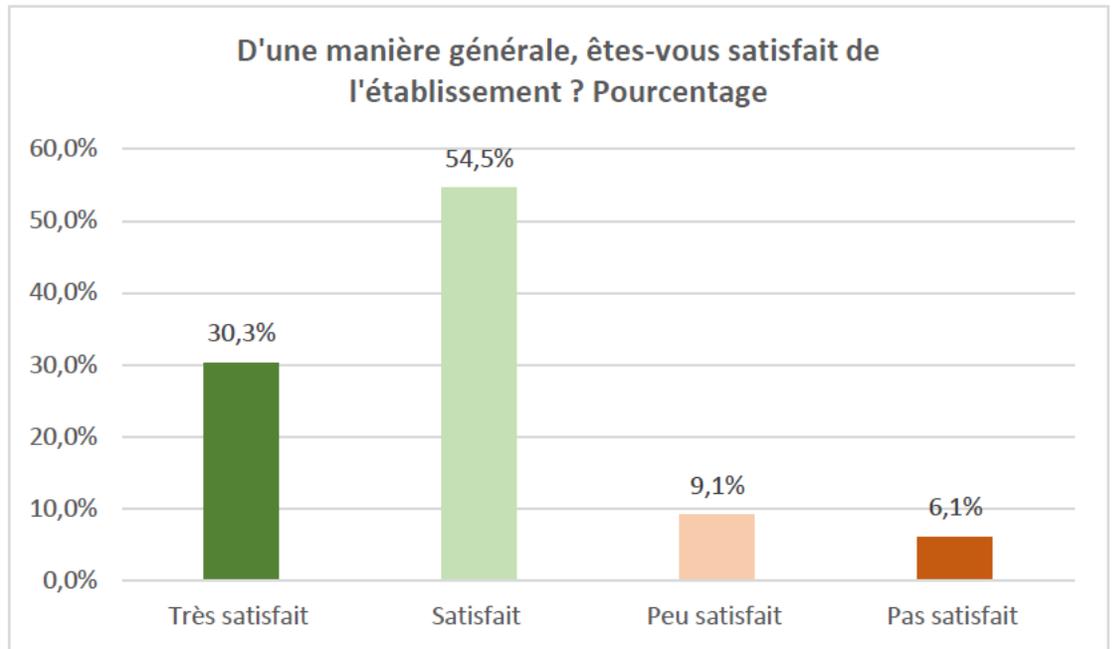
Damien40 - 08/01/23 - *Sortie en famille*

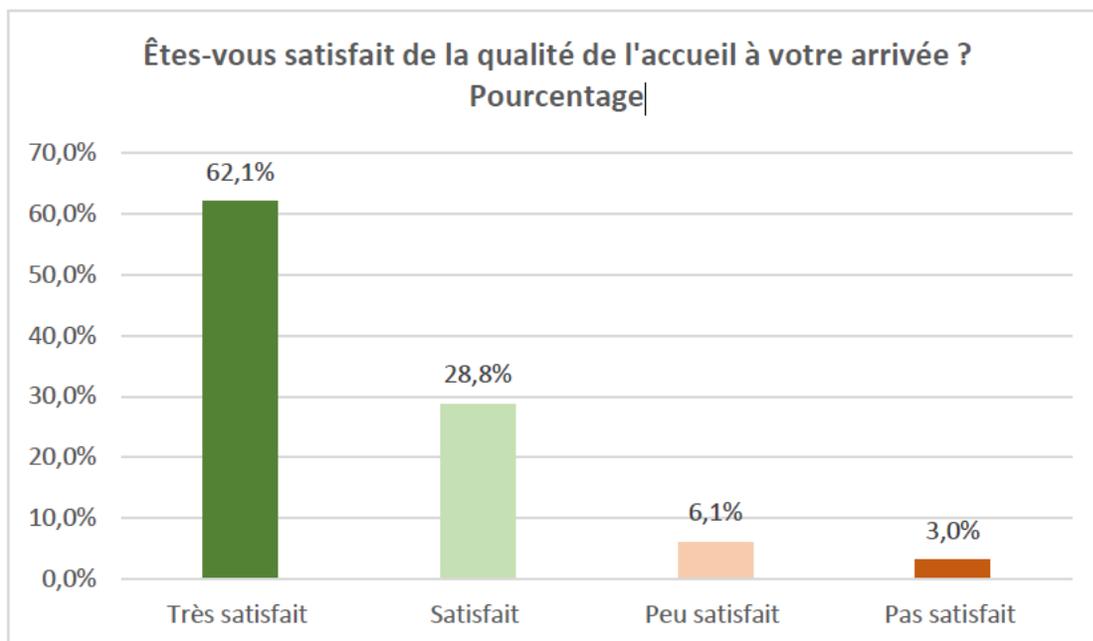
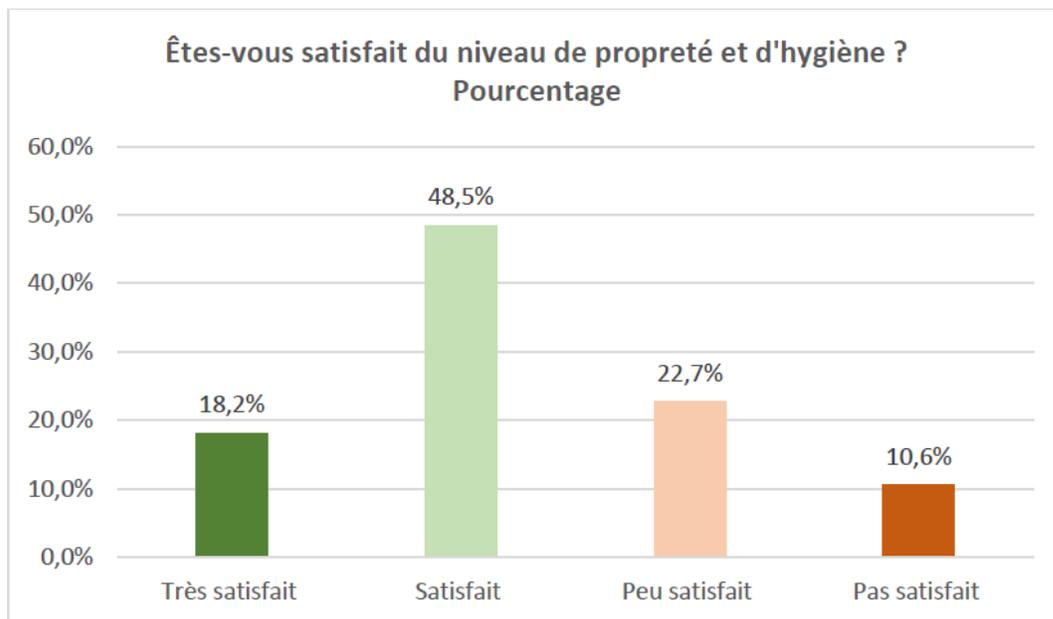
★★★★★ 5/5 Excellent

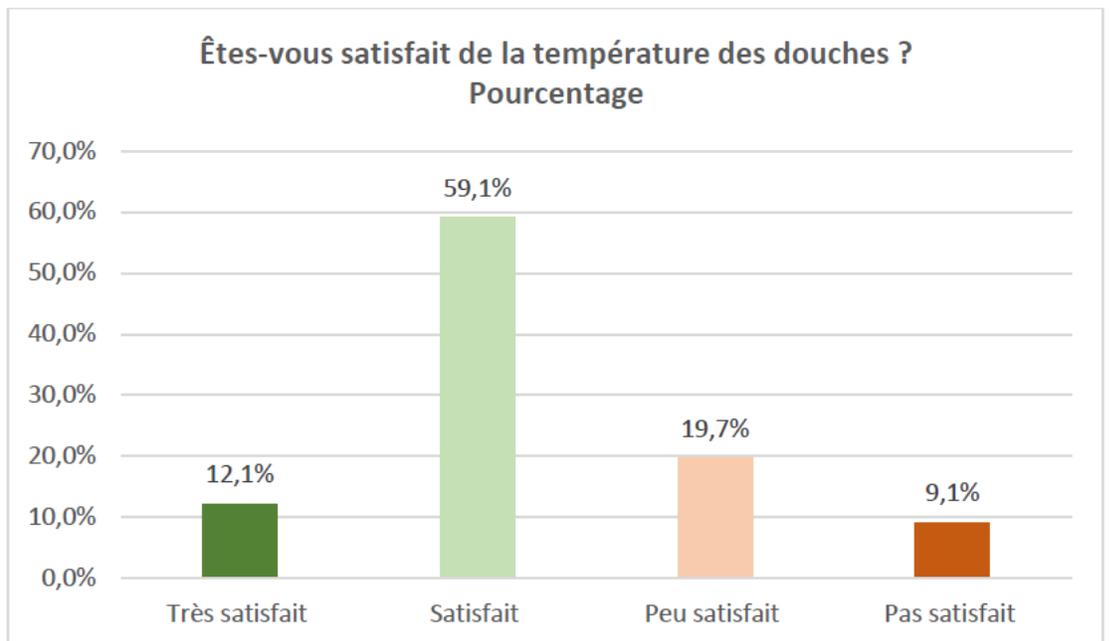
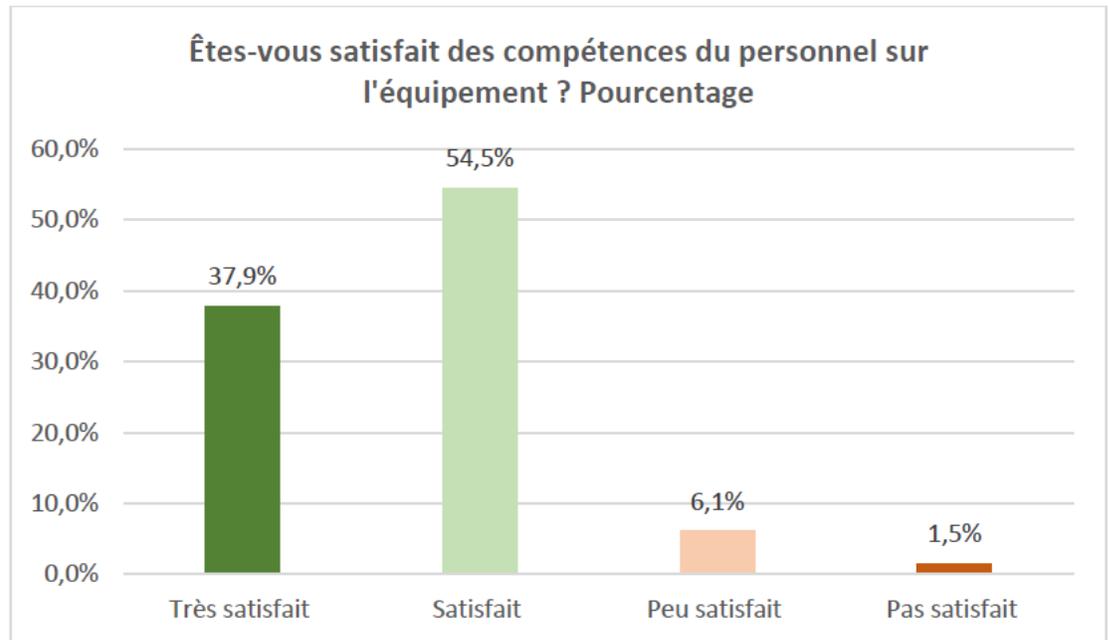
Très content, piscine au top sûrement la meilleure à mon sens dans le coin. Personnel cool et pro. Température de l'eau mériterait 1°C de plus mais bon.



- L'enquête de satisfaction via le site internet de VERT MARINE

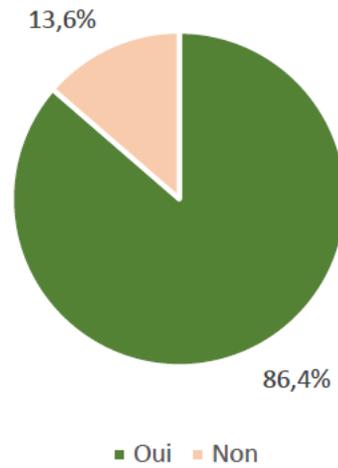








Nous recommanderiez-vous à vos amis ou à vos proches ? Pourcentage





Le suivi technique

Les contrôles obligatoires – bureau de contrôle

Rapports	Observations	Observations traitées
Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations chauffage / ventilation – chaufferie CTA		
Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations gaz combustibles chaufferie		
Rapport de vérification générale périodique Ascenseurs		
Rapport de vérification électrique visite périodique	01	01
Rapport de vérification générale périodique des portes et portails		
Rapport de vérification électrique visite périodique appareil de levage -palan sur potence et fourche		
Rapport de vérification générale périodique appareil de levage – chaise PMR		
Rapport de vérification périodique des dispositifs d'ancrage destinés à recevoir des équipements de protection contre les chutes de hauteur – ligne de vie		
Rapport de vérifications règlementaires en exploitation d'un ERP – Triennale - SSI		

Rapport de vérification extincteurs		
Rapport de vérification désenfumage		
Rapport de vérification SSI		



SUIVI GMAO

Favoris

- Arborescences du parc équipements
- Création d'une intervention
- Recherche des interventions
- Création d'un matériel
- Recherche des matériels

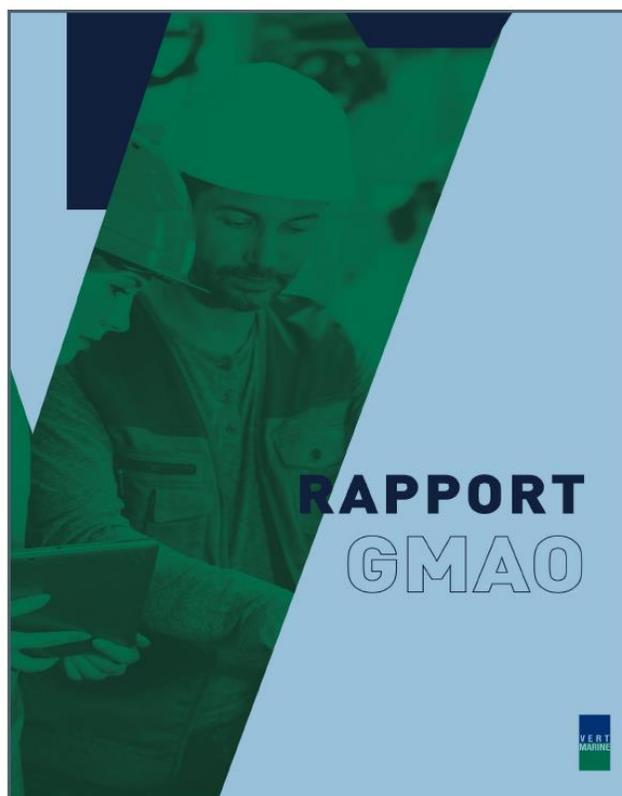
Tableau de synthèse des interventions

Indicateur	Valeur
Interventions en cours	4
Interventions en retard	0
Interventions clôturées	12 445
Interventions clôturées sur le mois en cours	227
Interventions en préparation	0
Matériels en préparation	0

Tableau de synthèse des contrôles réglementaires

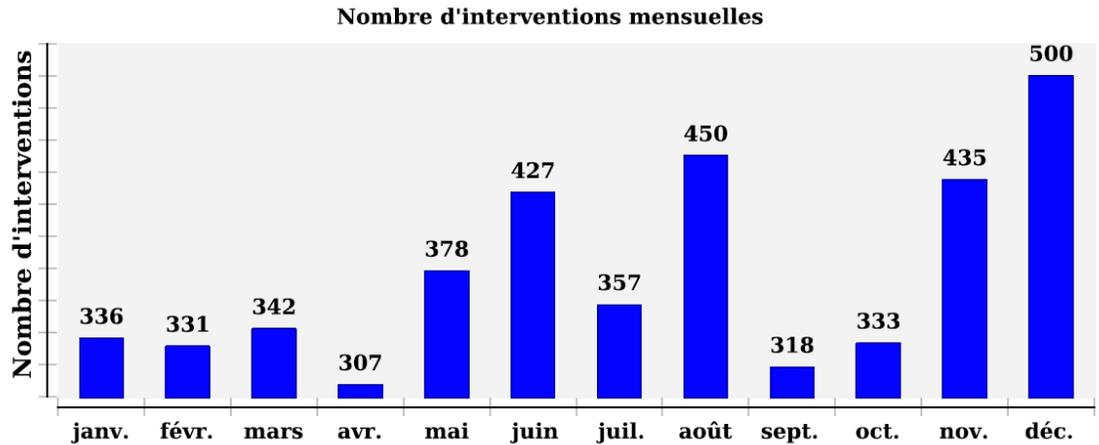
Indicateur	Valeur
Contrôles réglementaires à réaliser	12

Rapport technique GMAO en annexe du rapport.

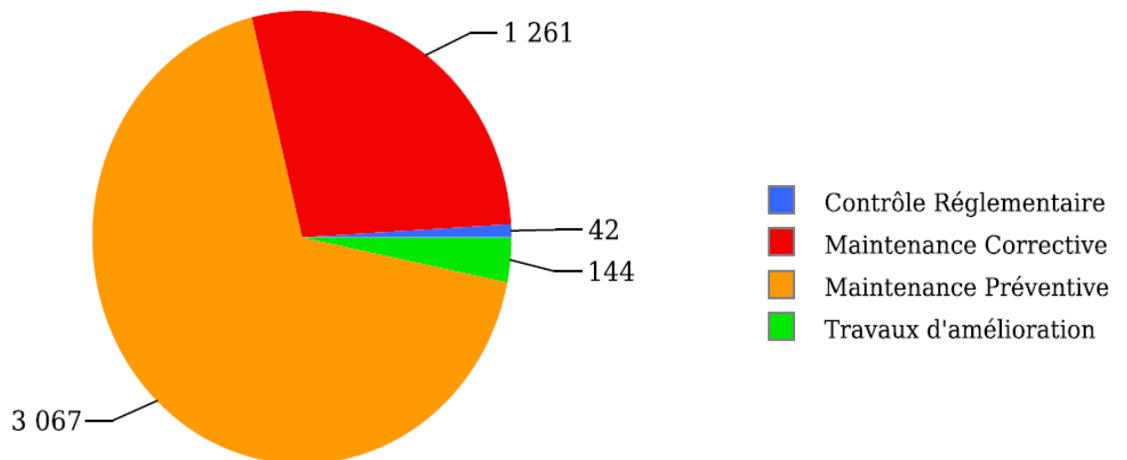




Au cours de cette période, nous avons réalisé 4514 interventions de maintenance.



Nombre d'interventions en fonction de la nature sur l'année





L'analyse des fluides

Nous utilisons comme comparatif l'année 2019 , les années 2020 et 2021 étant des années entre coupées par de nombreuses fermetures (année COVID) .

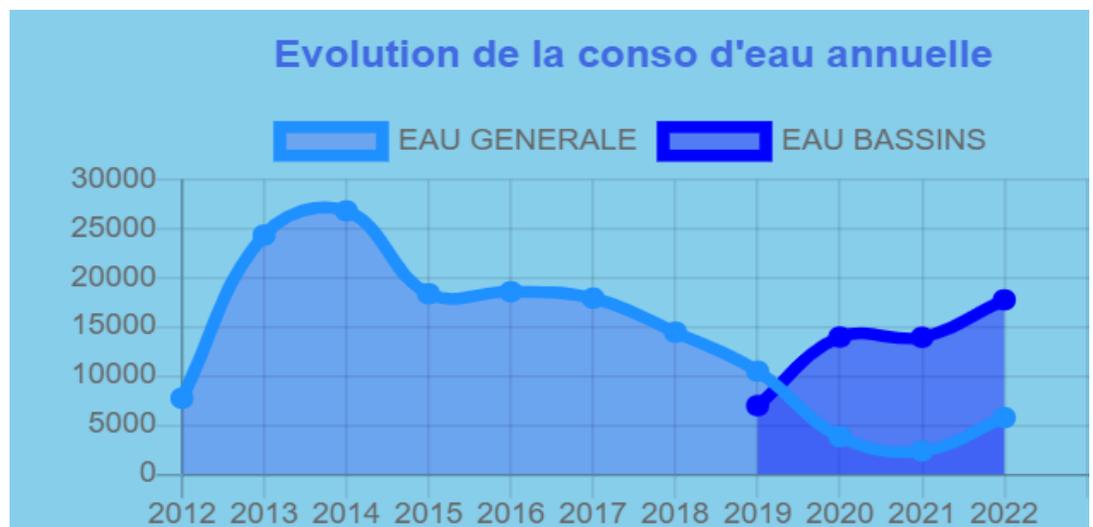
- La consommation d'eau

Pas de variation significative des consommations d'eau, pour l'année 2022 (14 007 m3), par rapport à l'année de référence 2019 (14 042 m3).

Nous nous montrons particulièrement vigilants, au quotidien, à la consommation d'eau. Notre attention se porte notamment sur les fuites d'eau, l'utilisation des tuyaux d'arrosage pour le nettoyage, ...



Période	2018	2019	2020	2021	2022	Delta %	Delta
Janvier	1 313	1 195	1 274	2	905	45 150,00 %	903
Février	1 356	863	1 020		937		937
Mars	1 356	1 077	556	149	1 136	662,42 %	967
Avril	1 194	1 854	6	1 374	2 165	57,57 %	791
Mai	1 052	1 016		827	1 138	37,61 %	311
Juin	1 037	1 725	1 760	886	1 374	55,08 %	488
Juillet	1 102	461	1 156	1 278	1 151	-9,94 %	-127
Août	1 302	1 269	947	1 236	1 191	-3,64 %	-45
Septembre	475	1 060	790	994	1 004	1,01 %	10
Octobre	2 223	1 248	868	880	969	10,11 %	89
Novembre	985	1 272	485	986	1 026	4,06 %	40
Décembre	983	1 002	313	694	1 011	45,68 %	317
Tot. 12 mois	14 378	14 042	9 175	9 306	14 007	50,52 %	4 701



- La consommation de gaz

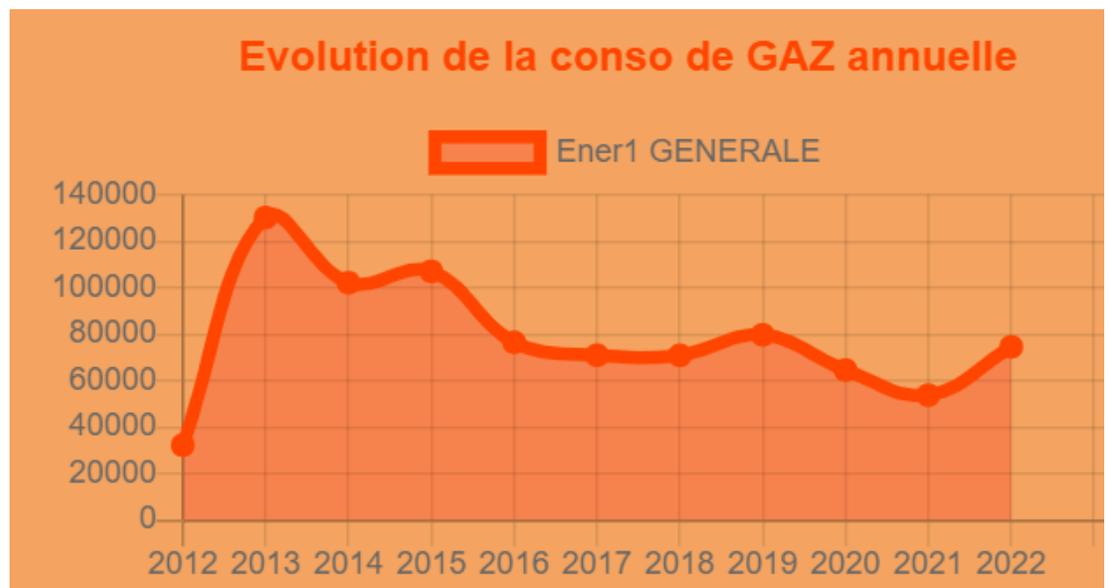
La consommation générale de gaz, pour l'année 2022, est en baisse par rapport à 2019.



Nous avons eu moins de fréquentation et des températures sur l'année exceptionnellement douces au printemps et en automne et caniculaire en été à cela il faut rajouter une fermeture de 18 jours en septembre qui nous à permis de reduire de 2 500 m3 notre consommation de gaz.

 **Gaz**

Période	2018	2019	2020	2021	2022	Delta %	Delta
Janvier	8 183	9 726	12 409	4 048	11 083	173,79 %	7 035
Février	9 528	7 408	9 527	61	8 274	13 463,93 %	8 213
Mars	8 844	7 965	5 823		9 778		9 778
Avril	6 495	7 326	451		7 674		7 674
Mai	6 420	5 963		6 927	5 137	-25,84 %	-1 790
Juin	4 816	4 445	2 418	5 378	4 465	-16,98 %	-913
Juillet	2 505	3 277	6 795	5 805	4 278	-26,30 %	-1 527
Aout	2 606	2 374	2 277	3 636	2 012	-44,66 %	-1 624
Septembre	2 218	3 676	4 475	3 377	1 030	-69,50 %	-2 347
Octobre	3 654	5 346	7 396	5 951	3 502	-41,15 %	-2 449
Novembre	6 130	10 909	6 712	8 565	7 385	-13,78 %	-1 180
Décembre	8 738	11 151	6 265	9 999	8 578	-14,21 %	-1 421
Tot. 12 mois	70 137	79 566	64 548	53 747	73 196	36,19 %	19 449



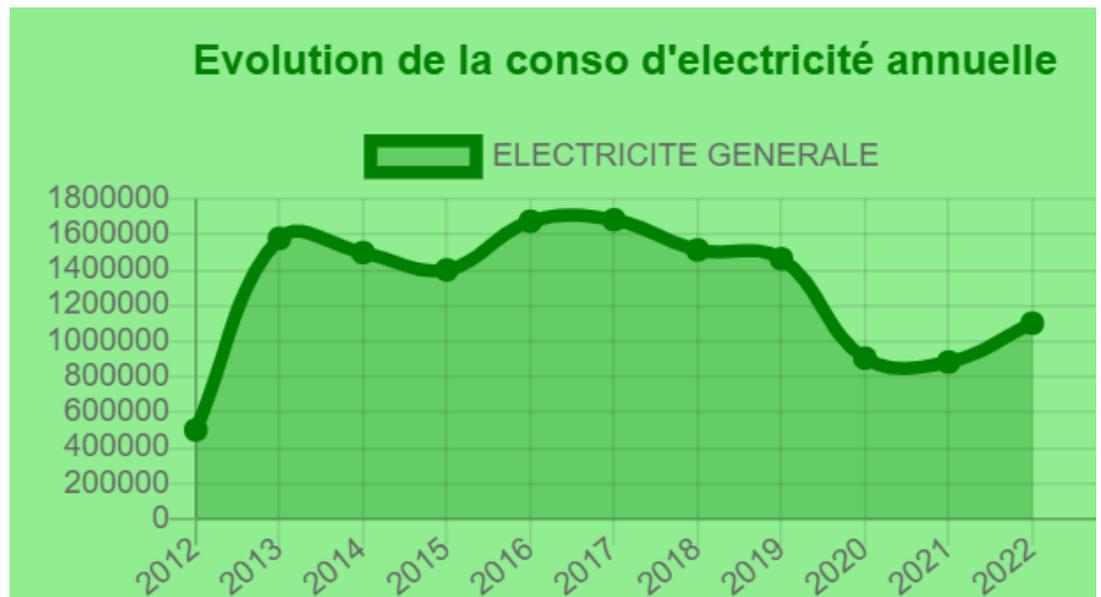
- La consommation d'électricité



La consommation générale d'électricité, pour l'année 2022, est en forte baisse par rapport à 2019. L'explication est la même que pour le gaz avec deux semaines de fermeture en Avril et de 18 jours en Septembre.

 **Electricité**

Période	2018	2019	2020	2021	2022	Delta %	Delta
Janvier	151 397	131 093	130 813	25 665	111 316	333,73 %	85 651
Février	141 119	120 270	118 251	19 118	90 022	370,88 %	70 904
Mars	147 771	133 507	64 145	18 702	108 973	482,68 %	90 271
Avril	153 229	135 142	14 339	15 339	76 150	396,45 %	60 811
Mai	146 209	127 848	12 703	56 605	105 252	85,94 %	48 647
Juin	129 253	97 997	23 537	86 882	89 713	3,26 %	2 831
Juillet	133 486	111 677	105 421	106 642	97 674	-8,41 %	-8 968
Aout	127 107	123 916	122 913	118 548	108 978	-8,07 %	-9 570
Septembre	84 711	113 193	115 396	112 234	43 122	-61,58 %	-69 112
Octobre	37 458	150 066	114 013	110 223	85 112	-22,78 %	-25 111
Novembre	124 239	121 595	48 888	107 074	87 998	-17,82 %	-19 076
Décembre	126 561	123 448	34 934	105 709	90 356	-14,52 %	-15 353
Tot. 12 mois	1 502 540	1 489 752	905 353	882 741	1 094 666	24,01 %	211 925





Les sinistres, en cours liés au bâtiment

-Fuites sur la verrière



-Fuites à cause des descentes eaux pluviales

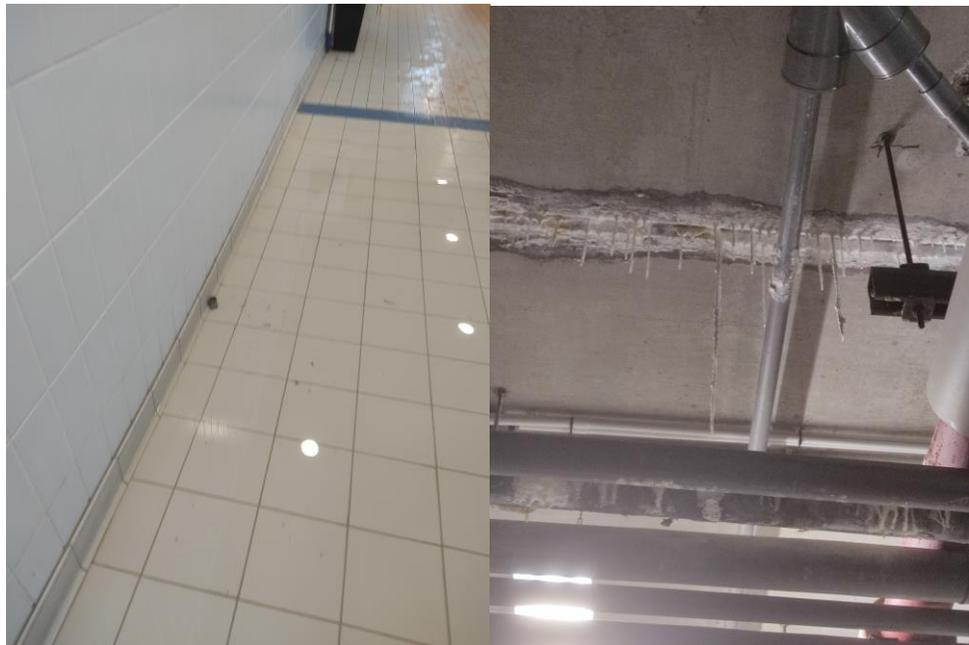


-Carrelages bassins cassés



-Vidange pédiluve trop petite

-Fuites des plages hall bassins sur le sous-sol technique



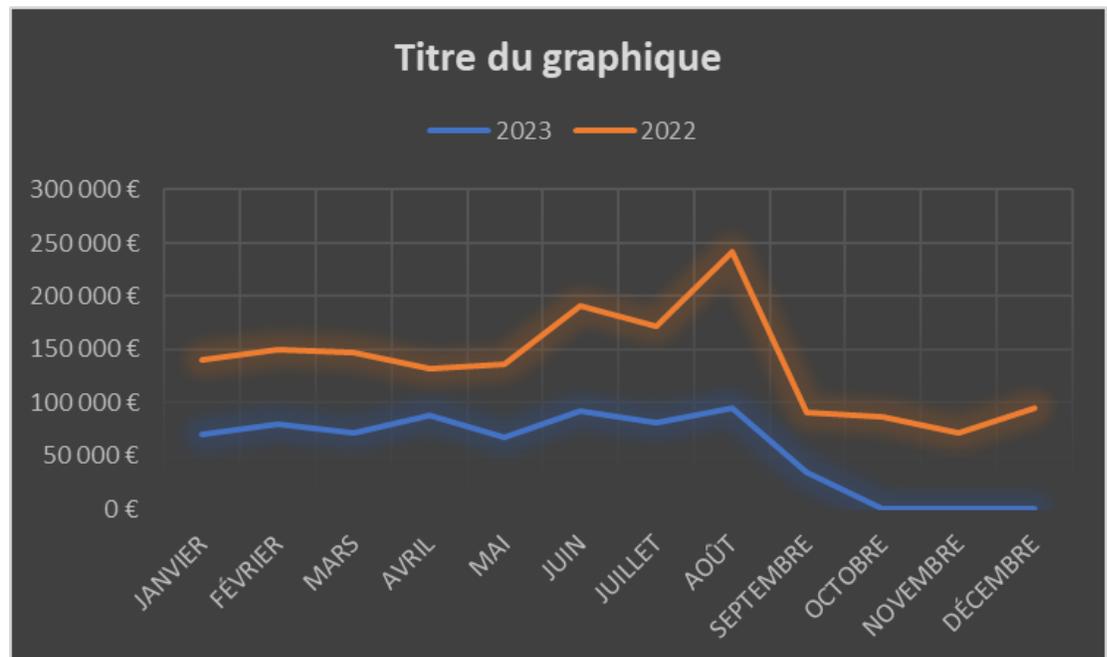
-Fissures bâtiment zone vestiaires



Le chiffre d'affaires réalisé en 2023

- Au cours de l'année 2023, l'Espace Aquatique AYGUEBLUE a réalisé un chiffre d'affaires de 681 934€.

On constate que nous sommes sur les mêmes bases de Chiffre d'affaires que 2020/2021.



Comparaison 2023 vs 2022 (Janvier à Août):

- Le chiffre d'affaires cumulé sur les 8 premiers mois de 2023 est en baisse de **14,8%** par rapport à 2022.
- Cette baisse est plus importante que celle observée sur l'année entière (-7,2%).
- La différence s'explique par la fermeture de l'entreprise pendant 3 mois et demi en fin d'année 2023.

Évolution mensuelle en 2023:



- La tendance baissière est déjà visible dès le mois de **février** (-10,3%).
- La baisse s'accroît ensuite en **mars** (-22,5%) et **avril** (-30,8%).
- Les mois de **mai** (-18,2%) et **juin** (-12,9%) affichent une légère amélioration, mais restent en dessous des niveaux de 2022.
- La fermeture de l'entreprise en **septembre**, **octobre**, **novembre** et **décembre** explique la chute importante du chiffre d'affaires sur ces mois.

Points saillants :

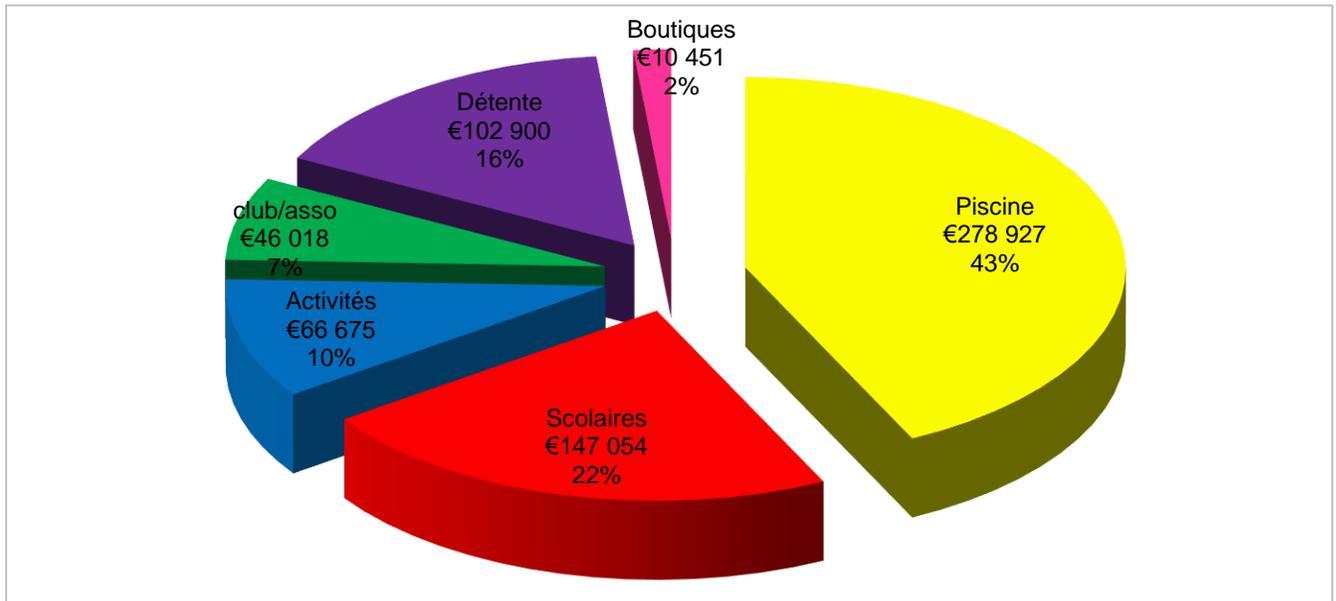
- La fermeture de l'entreprise a eu un impact majeur sur le chiffre d'affaires 2023.
- La baisse est importante dès le début de l'année, ce qui suggère d'autres facteurs en jeu que la fermeture seule notamment une conjoncture économique très défavorable.

Le tableau comparatif par famille

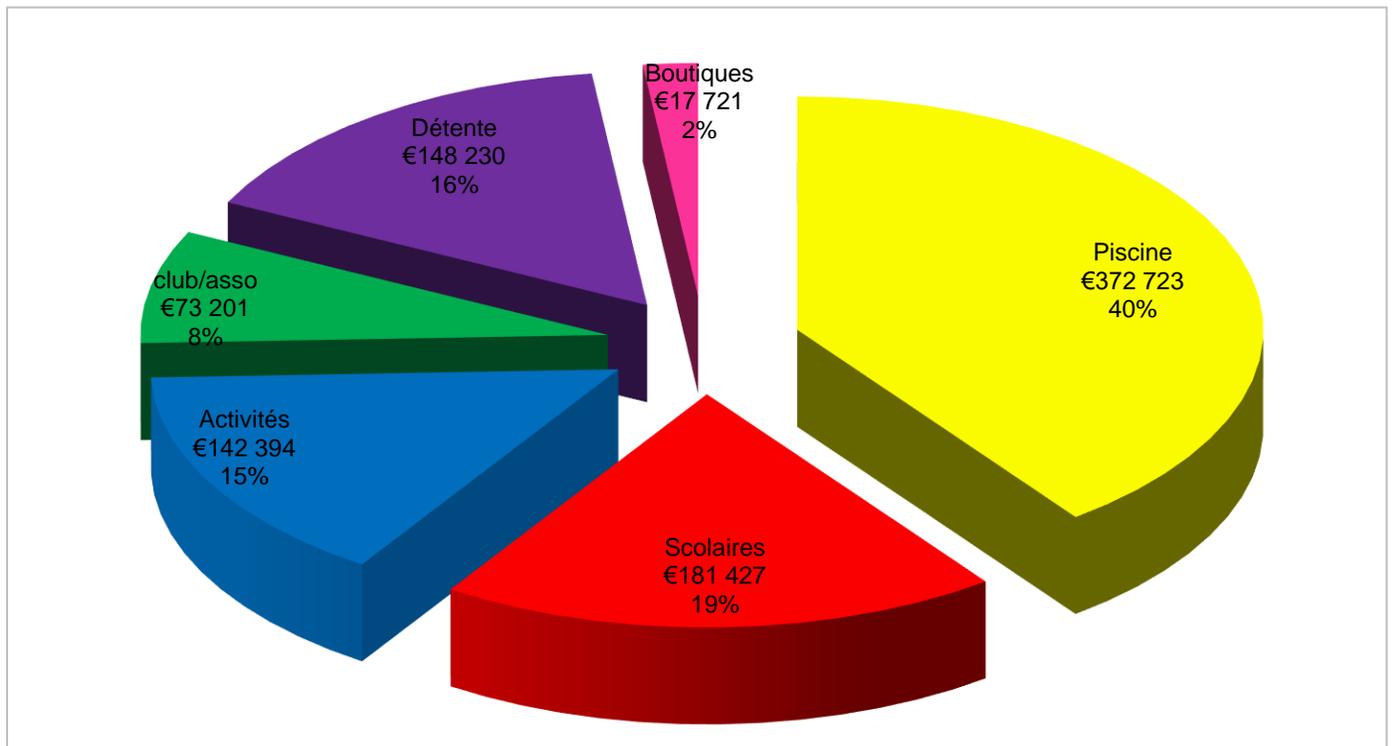
	2023	2022
Piscine	278 927 €	372 723 €
Scolaires primaires	94 089 €	116 083 €
Scolaires secondaires	52 964 €	65 344 €
Activités	66 675 €	142 394 €
Détente	102 900 €	148 230 €
Boutique, distributeur snack	6 588 €	17 721 €
Autres : clubs, associations, ...	49 881 €	73 201 €
TOTAL	504 971€	972 596 €



GRAPHIQUE 2023



GRAPHIQUE 2022



Pas de comparatif possible, les données de 2023 étant incomplète, néanmoins la tendance serait sur les memes basse de chiffre d'affaire qu'en 2022 .



Le Résultat d'exploitation

Le détail des produits H.T.

- Tableau du détail des produits H.T.

PRODUITS	01/01/2023 31/12/2023	Prévisionnel 2023	VARIATION	
Entrées piscine	270 137,35 €	317 736,00 €	-	47 598,65 € -14,98%
Activités piscine	79 170,63 €	165 306,00 €	-	86 135,37 € -52,11%
Clubs et associations	38 348,44 €	72 594,00 €	-	34 245,56 € -47,17%
Ecole contrat	147 469,16 €	101 642,00 €		45 827,16 € 45,09%
Ventes boutiques	2 727,29 €	- €		2 727,29 € 0,00%
Commissions et courtages	2 849,81 €	21 129,00 €	-	18 279,19 € -86,51%
Locations cafétéria	1 840,00 €	- €		1 840,00 € 0,00%
Divers piscine	1 378,99 €	2 906,00 €	-	1 527,01 € -52,55%
Piscine	543 921,67 €	681 313,00 €	-	137 391,33 € -20,17%
Espace forme	100 455,56 €	76 702,00 €		23 753,56 € 30,97%
Forme	100 455,56 €	76 702,00 €		23 753,56 € 30,97%
Contribution	384 968,02 €	319 302,00 €		65 666,02 € 20,57%
Subvention exceptionnelle	- €	- €		- € 0,00%
Contribution P3	- 4 675,48 €	- €	-	4 675,48 € 0,00%
Contribution / Dotation à la régie	380 292,54 €	319 302,00 €		60 990,54 € 19,10%
Produits divers	367,67 €	- €		367,67 € 0,00%
Reprise de provisions	10 000,00 €	- €		10 000,00 € 0,00%
Transferts de charges	1 127,00 €	- €		1 127,00 € 0,00%
Produits divers	11 494,67 €	- €		11 494,67 € 0,00%
TOTAL DES PRODUITS	1 036 164,44 €	1 077 317,00 €	-	41 152,56 € -3,82%



Le détail de charges H.T.

- Tableau du détail des charges H.T.

CHARGES	01/01/2023 31/12/2023	Prévisionnel 2023	VARIATION	
Eau	17 812,01 €	43 418,00 €	-	25 605,99 € -58,98%
Electricité	44 389,29 €	110 625,00 €	-	66 235,71 € -59,87%
Gaz	77 070,59 €	31 835,00 €	-	45 235,59 € 142,09%
Fluides	139 271,89 €	185 878,00 €	-	46 606,11 € -25,07%
Produits de traitement de l'eau	13 242,67 €	13 822,00 €	-	579,33 € -4,19%
Fournitures et petits équipements	11 631,51 €	15 741,00 €	-	4 109,49 € -26,11%
Fournitures administratives	1 634,18 €	2 799,00 €	-	1 164,82 € -41,62%
Billetterie	3 825,56 €	2 799,00 €	-	1 026,56 € 36,68%
Achats de marchandises	793,38 €	3 582,00 €	-	2 788,62 € -77,85%
Vêtements de travail	90,41 €	2 153,00 €	-	2 062,59 € -95,80%
Achats	31 217,71 €	40 896,00 €	-	9 678,29 € -23,67%
Sous traitance générale	1 154,39 €	2 512,00 €	-	1 357,61 € -54,04%
Sous traitance cours	- €	- €	-	- € 0,00%
Sous traitance analyse eau	4 170,68 €	8 111,00 €	-	3 940,32 € -48,58%
Visite technique obligatoire	3 629,44 €	2 082,00 €	-	1 547,44 € 74,32%
Redevances	12 223,65 €	9 571,00 €	-	2 652,65 € 27,72%
Redevance variable	- €	- €	-	- € 0,00%
Locations	1 689,06 €	6 908,00 €	-	5 218,94 € -75,55%
Mise à disposition véhicule	2 480,00 €	2 670,00 €	-	190,00 € -7,12%
Renouvellement	23 428,97 €	14 356,00 €	-	9 072,97 € 63,20%
Renouvellement matériel d'exploitation	5 872,21 €	1 866,00 €	-	4 006,21 € 214,70%
Renouvellement à reverser	5 623,91 €	- €	-	5 623,91 € 0,00%
Entretien et réparations	32 007,90 €	18 429,00 €	-	13 578,90 € 73,68%
Maintenance	16 154,81 €	19 173,00 €	-	3 018,19 € -15,74%
Assurances	4 922,65 €	12 516,00 €	-	7 593,35 € -60,67%
Documentation générale	- €	384,00 €	-	384,00 € -100,00%
Services extérieurs	113 357,67 €	98 578,00 €	-	14 779,67 € 14,99%
Honoraires	841,79 €	790,00 €	-	51,79 € 6,56%
Frais administratifs et de gestion	62 668,19 €	46 658,00 €	-	16 010,19 € 34,31%
Publicité et communication	11 264,43 €	17 945,00 €	-	6 680,57 € -37,23%
Frais de transports	609,00 €	384,00 €	-	225,00 € 58,59%
Frais de déplacements	5 520,35 €	2 799,00 €	-	2 721,35 € 97,23%
Frais postaux	549,72 €	760,00 €	-	210,28 € -27,67%
Télécom	5 988,00 €	2 864,00 €	-	3 124,00 € 109,08%
Commissions chèques vacances	169,65 €	- €	-	169,65 € 0,00%
Commissions bancaires	3 822,95 €	3 455,00 €	-	367,95 € 10,65%
Cotisations	829,00 €	- €	-	829,00 € 0,00%
Autres services extérieurs	92 263,08 €	75 655,00 €	-	16 608,08 € 21,95%
Taxe apprentissage	2 505,33 €	2 564,00 €	-	58,67 € -2,29%
Formation professionnelle	5 075,84 €	6 138,00 €	-	1 062,16 € -17,30%
Comité d'entreprise	1 105,20 €	- €	-	1 105,20 € 0,00%
Taxe sur les salaires	12 809,00 €	9 635,00 €	-	3 174,00 € 32,94%
CET	14 269,66 €	20 201,00 €	-	5 931,34 € -29,36%
Ordures ménagères	847,50 €	5 361,00 €	-	4 513,50 € -84,19%
Taxes diverses	7 291,87 €	- €	-	7 291,87 € 0,00%
Impôts et taxes	43 904,40 €	43 899,00 €	-	5,40 € 0,01%
Prestation de mains d'œuvre	451 646,76 €	568 750,00 €	-	117 103,24 € -20,59%
Médecine du travail - Pharmacie	3 095,21 €	- €	-	3 095,21 € 0,00%
Autres charges de personnel	536,00 €	- €	-	536,00 € 0,00%
Charges de personnel	455 277,97 €	568 750,00 €	-	113 472,03 € -19,95%
Charges diverses	285,66 €	- €	-	285,66 € 0,00%
Provision pour risques	100 731,36 €	- €	-	100 731,36 € 0,00%
Amortissements techniques et financiers	21 250,60 €	14 846,00 €	-	6 404,60 € 43,14%
Charges diverses	122 267,62 €	14 846,00 €	-	107 421,62 € 723,57%
TOTAL DES CHARGES	997 560,34 €	1 028 502,00 €	-	30 941,66 € -3,01%



Le compte de résultat H.T.

- Tableau du compte de résultat H.T.

COMPTE DE RESULTAT	01/01/2023 31/12/2023	Prévisionnel 2023	VARIATION	
Recettes piscine	543 921,67 €	681 313,00 €	-	137 391,33 € -20,17%
Recettes forme	100 455,56 €	76 702,00 €	-	23 753,56 € 30,97%
Contribution / Dotation à la régie	380 292,54 €	319 302,00 €	-	60 990,54 € 19,10%
Produits divers	11 494,67 €	- €	-	11 494,67 € 0,00%
Produits	1 036 164,44 €	1 077 317,00 €	-	41 152,56 € -3,82%
Fluides	139 271,89 €	185 878,00 €	-	46 606,11 € -25,07%
Achats	31 217,71 €	40 896,00 €	-	9 678,29 € -23,67%
Services extérieurs	113 357,67 €	98 578,00 €	-	14 779,67 € 14,99%
Autres services extérieurs	92 263,08 €	75 655,00 €	-	16 608,08 € 21,95%
Impôts et taxes	43 904,40 €	43 899,00 €	-	5,40 € 0,01%
Charges de personnel	455 277,97 €	568 750,00 €	-	113 472,03 € -19,95%
Charges diverses	122 267,62 €	14 846,00 €	-	107 421,62 € 723,57%
Charges	997 560,34 €	1 028 502,00 €	-	30 941,66 € -3,01%
TOTAL RESULTAT	38 604,10 €	48 815,00 €	-	10 210,90 € -20,92%



La Note

Variation du patrimoine immobilier

Pas de variation du patrimoine immobilier

Les engagements à incidences financières

Pas d'engagements à incidences financières sur 2023

Méthodes et éléments de calcul pour la détermination des produits et charges directs et indirects

Dans notre fonctionnement, les sites fonctionnent en parfaite autonomie quant aux achats pour l'exploitation du site.

Il existe néanmoins, des contrats « cadre » qui nous permettent de négocier sur le volume du groupe et ainsi d'obtenir des prix très compétitifs. Il en est ainsi pour les produits de traitement d'eau, les produits d'entretien, les visites obligatoires, la téléphonie fixe et internet, les frais bancaires, d'assurances etc. Ces prestations ou achats font l'objet de facturation distincte pour chaque site.

Toutefois, les commandes notamment de produits de traitement d'eau et fournitures petits équipements sont faites par le site et facturées au site directement.

Les autres charges liées à des contrats « cadre » sont également facturées directement au siège selon leurs dépenses engagées (téléphonie, visite obligatoire etc.)

Les frais de gestion de la société délégataire correspond aux frais réalisés par les services centraux du siège Vert Marine qui est facturé selon un outil appelé "compteur temps".

Les méthodes comptables

Les stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les amortissements

Les amortissements sont calculés selon l'estimation de leur durée de vie. Il s'agit de la règle fiscale en la matière.

En règle générale, nous essayons de nous caler sur la durée du contrat afin d'éviter des valeurs non amorties à la fin du contrat.



Le suivi GER

P3 TECHNIQUE			
Descriptif de l'intervention	Fournisseur	Montant facture	Date facture
Remplacement pompe	MOTRALEC	2 251,60 €	11/01/2023
Pompe KSB BASSIN LUDIQUE	ETHEM	3 901,50 €	08/06/2023
Clavier RCU BOULE A VAGUE	WOW	520,00 €	13/06/2023
Gainé boule a vague	WOW	- 2 793,00 €	21/10/2020
Remplacement barres	BOMMFIT	- 152,32 €	09/12/2021
	ETHERM	7 038,19 €	07/08/2023
	GERMAIN	7 400,00 €	07/08/2023
	CIAT	3 313,00 €	07/08/2023
	BOBION	1 950,00 €	07/08/2023
TOTAL DE L'ANNEE		23 428,97 €	
P3 RENOUELEMENT MATERIEL D'EXPLOITATION			
Descriptif de l'intervention	Fournisseur	Montant facture	Date facture
Aspirateur rechargeable Fond de bassin	TRIGANO JARDIN	91,25 €	20/01/2023
Sèche-Cheveux changés dans Espace Beauté	SIDER	139,44 €	31/01/2023
Remplacement barres	BOMMFIT	152,32 €	09/12/2021
SECHE CHEVEUX CLIPPER II PISTOLET BLANC x 4	REXEL	187,27 €	29/04/2022
Câble puissance de moteur et spirap de la BOULE A VAGUE	WOW	3 400,60 €	24/04/2023
UC TPV Tactile Caisse Accueil	VIVATICKET	1 768,00 €	12/06/2023
	DECATHLON	133,33 €	22/06/2023
TOTAL DE L'ANNEE		5 872,21 €	
	Prévisionnel	Réalisé	Solde
Année 2018	5 643,84 €	4 556,03 €	-1 087,81 €
Année 2019	20 000,00 €	22 872,73 €	2 872,73 €
Année 2020	20 000,00 €	21 137,17 €	1 137,17 €
Année 2021	20 000,00 €	21 753,39 €	1 753,39 €
Année 2022	20 000,00 €	26 233,58 €	6 233,58 €
Année 2023	14 356,16 €	29 301,18 €	14 945,02 €
Total	100 000,00 €	125 854,08 €	25 854,08 €



Les investissements

- Tableau d'amortissements.

Libellé	Date entrée	Valeur d'acquisition	Durée d'amortissement	Dotation antérieure	Dotation de la période	Cumul dotation	Valeur nette comptable
MATERIEL ET OUTILLAGE							
toboggan	15/11/2018	720,96 €	2 ans	720,96 €	- €	720,96 €	- €
planches + noodles	13/11/2018	572,00 €	2 ans	572,00 €	- €	572,00 €	- €
robot	30/10/2018	4 554,49 €	3 ans	4 554,49 €	- €	4 554,49 €	- €
Téléviseur accueil	08/10/2018	407,50 €	2 ans	407,50 €	- €	407,50 €	- €
Matériel pour Balnéo	25/09/2018	94,70 €	1 an	94,70 €	- €	94,70 €	0,00 €
peinture balnéo	31/10/2018	643,25 €	2 ans	643,25 €	- €	643,25 €	- €
Matériel pour Balnéo	28/09/2018	76,02 €	1 an	76,02 €	- €	76,02 €	- €
Matériel pour espace détente	29/11/2018	174,98 €	1 an	174,98 €	- €	174,98 €	- €
Machine à laver	02/01/2019	216,65 €	2 ans	216,65 €	- €	216,65 €	- €
Matériel médical	20/03/2019	522,90 €	2 ans	522,90 €	- €	522,90 €	- €
Mini vitrine	01/04/2019	150,75 €	2 ans	150,75 €	- €	150,75 €	- €
défibrillateur	03/06/2019	2 098,00 €	3 ans	2 098,00 €	- €	2 098,00 €	- €
matériel fitness	20/06/2019	40,00 €	1 an	40,00 €	- €	40,00 €	- €
matériel fitness	12/08/2019	293,79 €	3 ans	293,79 €	- €	293,79 €	- €
photomètre	31/10/2019	420,00 €	2 ans	420,00 €	- €	420,00 €	- €
Matériel pédagogique	30/10/2019	3 204,00 €	3 ans	3 204,00 €	- €	3 204,00 €	- €
poubelles	23/08/2019	54,10 €	1 an	54,10 €	- €	54,10 €	- €
Matériel pédagogique	31/10/2019	1 321,62 €	2 ans	1 321,62 €	- €	1 321,62 €	- €
poubelles	03/10/2019	180,40 €	1 an	180,40 €	- €	180,40 €	0,00 €
Matériel fitness	03/03/2020	245,87 €	2 ans	245,87 €	- €	245,87 €	- €
Matériel fitness	29/12/2021	2 307,01 €	2 ans	1 162,99 €	827,99 €	1 990,98 €	316,03 €
AMENAGEMENTS							
peinture espace détente	30/09/2018	1 015,93 €	2 ans	1 015,93 €	- €	1 015,93 €	0,00 €
carrelage	23/10/2018	4 133,00 €	4 ans	4 133,00 €	- €	4 133,00 €	- €
plantes	18/12/2018	289,10 €	2 ans	289,10 €	- €	289,10 €	- €
démontage sauna hammam	30/09/2018	2 790,00 €	5 ans	2 374,18 €	400,53 €	2 774,71 €	15,29 €
déplacement boitiers sauna hammam	20/12/2018	567,02 €	5 ans	457,33 €	81,41 €	538,74 €	28,28 €
remplacement sauna hammam	29/10/2018	76 870,00 €	5 ans	64 191,72 €	11 035,58 €	75 227,30 €	1 642,70 €
travaux balnéo	29/10/2018	101,10 €	1 an	101,10 €	- €	101,10 €	0,00 €
fabrication meuble espace balnéo	12/10/2018	240,83 €	2 ans	240,83 €	- €	240,83 €	0,00 €
peinture balnéo	02/10/2018	124,42 €	2 ans	124,42 €	- €	124,42 €	- €
carrelage	31/10/2018	317,76 €	2 ans	317,76 €	- €	317,76 €	- €
éclairage espace détente	31/10/2018	5 018,48 €	3 ans	5 018,48 €	- €	5 018,48 €	- €
éclairage espace détente	31/12/2018	771,37 €	3 ans	771,37 €	- €	771,37 €	0,00 €
carrelage	01/10/2018	5 384,55 €	3 ans	5 384,55 €	- €	5 384,55 €	- €
vitro + panneaux	21/12/2018	1 791,93 €	3 ans	1 791,93 €	- €	1 791,93 €	0,00 €
Aménagement espace bébé	22/01/2019	322,03 €	2 ans	322,03 €	- €	322,03 €	- €
Miroir	04/03/2019	117,33 €	2 ans	117,33 €	- €	117,33 €	0,00 €
Canapé 3 places	09/02/2019	599,98 €	2 ans	599,98 €	- €	599,98 €	- €
Canapé - table basse + tapis	09/02/2019	1 212,45 €	2 ans	1 212,45 €	- €	1 212,45 €	- €
Support mural	19/01/2019	7,48 €	1 an	7,48 €	- €	7,48 €	- €
tapis PVC	08/04/2019	235,00 €	2 ans	235,00 €	- €	235,00 €	0,00 €
Matériel arrivée d'eau	10/04/2019	39,92 €	1 an	39,92 €	- €	39,92 €	- €



Libellé	Date entrée	Valeur d'acquisition	Durée d'amortissement	Cumul dotation	Dotation de la période	Cumul dotation	Valeur nette comptable
sac de marbre	03/04/2019	46,50 €	1 an	46,50 €	- €	46,50 €	- €
table basse	15/04/2019	74,17 €	2 ans	74,17 €	- €	74,17 €	0,00 €
tapis PVC	15/04/2019	23,32 €	2 ans	23,32 €	- €	23,32 €	- €
etagères serviettes	05/01/2019	124,77 €	1 an	124,77 €	- €	124,77 €	0,00 €
habillage mur	08/08/2019	264,00 €	1 an	264,00 €	- €	264,00 €	- €
poster	12/08/2019	72,10 €	1 an	72,10 €	- €	72,10 €	- €
table basse	13/08/2019	165,87 €	1 an	165,87 €	- €	165,87 €	- €
habillage mur	12/08/2019	112,88 €	1 an	112,88 €	- €	112,88 €	- €
habillage mur	05/08/2019	46,92 €	1 an	46,92 €	- €	46,92 €	- €
habillage mur	13/08/2019	30,63 €	1 an	30,63 €	- €	30,63 €	0,00 €
habillage mur	03/09/2019	14,92 €	1 an	14,92 €	- €	14,92 €	- €
parasol	06/09/2019	4 380,00 €	4 ans	3 636,00 €	744,00 €	4 380,00 €	- €
pose films	18/07/2019	1 624,78 €	2 ans	1 624,78 €	- €	1 624,78 €	- €
plantes	18/02/2019	156,26 €	1 an	156,26 €	- €	156,26 €	0,00 €
plantes	19/02/2019	90,93 €	1 an	90,93 €	- €	90,93 €	- €
plantes	18/02/2019	94,98 €	1 an	94,98 €	- €	94,98 €	0,00 €
peinture	30/09/2019	281,04 €	2 ans	281,04 €	- €	281,04 €	0,00 €
affiches	09/08/2019	34,00 €	1 an	34,00 €	- €	34,00 €	- €
travaux bassins	23/10/2019	2 800,00 €	3 ans	2 800,00 €	- €	2 800,00 €	- €
habillage vitres	23/03/2022	2 396,23 €	2 ans	932,23 €	860,02 €	1 792,25 €	603,98 €
habillage mur	30/04/2022	519,00 €	2 ans	174,90 €	186,27 €	361,17 €	157,83 €
MATERIEL DE TRANSPORTS							
Remorque	13/05/2019	574,61 €	3 ans	574,61 €	- €	574,61 €	- €
attache remorque	18/05/2019	208,70 €	3 ans	208,70 €	- €	208,70 €	- €
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE							
Migration GTC	11/06/2019	1 650,00 €	3 ans	1 650,00 €	- €	1 650,00 €	- €
migration info soft	30/08/2019	2 199,96 €	2 ans	2 199,96 €	- €	2 199,96 €	- €
ordinateur	31/07/2019	851,99 €	2 ans	851,99 €	- €	851,99 €	- €
migration info soft	07/08/2019	1 650,04 €	2 ans	1 650,04 €	- €	1 650,04 €	- €
tablette	24/01/2019	83,33 €	2 ans	83,33 €	- €	83,33 €	0,00 €
routeur	30/09/2019	339,42 €	3 ans	339,42 €	- €	339,42 €	- €
ordinateur	16/03/2021	722,80 €	2 ans	649,53 €	73,27 €	722,80 €	0,00 €
							- €
TOTAL		141 882,82 €		124 909,64 €	14 209,07 €	139 118,71 €	2 764,11 €



- Suivi des investissements

Autres investissements	PREVISIONNEL			REALISE		
	Quantité	Prix unitaire	Total HT	Quantité	Prix unitaire	Total HT
Optimisations techniques et commerciales						
Module externe de vente en ligne	1	5 000,00€	5 000,00€			- €
Mise à jour du logiciel de GTC	1	6 000,00€	6 000,00€	1	1 650,00€	1 650,00€
Mise à jour du logiciel de GTC				1	2 199,96€	2 199,96€
Mise à jour du logiciel de GTC				1	1 650,04€	1 650,04€
			11 000,00€			- €
Projet d'exploitation bassin boule à vagues						- €
Développement de l'Aquakids et matériel Aqua Warrior	1	6 000,00€	6 000,00€			- €
						- €
Fitness						- €
Cage de Crossfit extérieure	1	4 350,00€	4 350,00€			- €
Accessoires de Crossfit	1	266,25€	266,25€			- €
Gants de boxe				4	10,00€	40,00€
Barre de musculation				1	132,73€	132,73€
				1	161,06€	161,06€
Haltères				1	245,87€	245,87€
Machine Musculation				1	1 249,17€	1 249,17€
Rameur				1	875,00€	875,00€
Haltères				2	20,75€	41,50€
Haltères				2	41,59€	83,18€
Haltères				2	29,08€	58,16€
			4 616,25€			- €
Espace bien-être						- €
Dépose et évacuation des saunas hammams et carrelage existants			8 000,00€	1	2 790,00€	2 790,00€
Grand hammam carrelé en remplacement des deux existants			26 400,00€	1	76 870,00€	76 870,00€
Grand sauna vitré en remplacement des deux existants			22 000,00€			- €
Carrelage Hammam grands carreaux			9 200,00€	1	317,76€	317,76€
Carrelage Hammam grands carreaux				1	5 384,55€	5 384,55€
Carrelage Hammam grands carreaux				1	4 133,00€	4 133,00€
Eclairage espace détente				1	5 018,48€	5 018,48€
Eclairage espace détente				1	771,37€	771,37€
Eclairage espace détente				1	143,43€	143,43€
Eclairage espace détente				-1	143,43€	- 143,43€
Déplacement boitiers sauna hammam				1	567,02€	567,02€
Travaux balnéo				1	101,10€	101,10€
Colonne + meuble				1	240,83€	240,83€
Livraison installation sauna et hammam			10 000,00€			- €
Pose carrelage en grès cérame pleine masse avec étanchéité sous carrelage	42	160,00€	6 720,00€			- €
Pose d'une nouvelle faïence murale	48	130,00€	6 240,00€			- €
Bureau de contrôle, AMO et divers imprévus			6 000,00€			- €
			94 560,00€			- €
						- €
Remise en peinture des murs espace détente SPA	50	28,00€	1 400,00€	1	643,25€	643,25€
Remise en peinture du plafond espace détente SPA	90	28,00€	2 520,00€	1	1 015,93€	1 015,93€
Remise en peinture du plafond espace détente SPA				1	124,42€	124,42€
Remise en peinture du plafond espace détente SPA				1	281,04€	281,04€
Vitrophane SPA	1	800,00€	800,00€	1	1 791,83€	1 791,83€
Pose films				1	1 624,78€	1 624,78€
habillage vitres				1	2 396,23€	2 396,23€
habillage mur				1	519,00€	519,00€
Poster				1	72,10€	72,10€
Divers travaux balnéo				1	94,70€	94,70€
Divers travaux balnéo				1	76,02€	76,02€
Divers travaux balnéo				1	174,98€	174,98€
Travaux arrivée d'eau				1	39,92€	39,92€



Autres investissements	PREVISIONNEL			REALISE		
	Quantité	Prix	Total HT	Quantité	Prix	Total HT
Transats haut de gamme	8	450,00 €	3 600,00 €			- €
Parasol				12	365,00 €	4 380,00 €
Canapé 3 places				2	299,99 €	599,98 €
Canapé 3 places				2	299,99 €	599,98 €
Canapé 2 places				2	249,99 €	499,98 €
Table basse				1	83,33 €	83,33 €
Tapis				1	29,16 €	29,16 €
Autres éléments de décoration			2 000,00 €			- €
Gravillon marbre				1	46,50 €	46,50 €
Habillage mur				1	112,88 €	112,88 €
Habillage mur				1	46,92 €	46,92 €
Habillage mur				1	30,63 €	30,63 €
Habillage mur				1	14,92 €	14,92 €
Habillage mur				1	264,00 €	264,00 €
Affiche				1	34,00 €	34,00 €
Plantes artificielle				1	289,10 €	289,10 €
Plantes				1	156,26 €	156,26 €
Plantes				1	90,93 €	90,93 €
Plantes				1	94,98 €	94,98 €
Etagères serviettes				3	41,59 €	124,77 €
Support mural				1	7,48 €	7,48 €
Table basse				1	74,17 €	74,17 €
Table basse				1	165,87 €	165,87 €
Tapis PVC				1	23,32 €	23,32 €
Miroir				1	117,33 €	117,33 €
Mini vitrine				1	150,75 €	150,75 €
Poubelles				5	10,82 €	54,10 €
Poubelles				10	18,04 €	180,40 €
			total espace détente SPA		10 320,00 €	- €
						- €
			total espace bien être		104 880,00 €	- €
						- €
Autres						- €
Toboggan mousse				1	720,96 €	720,96 €
planche + noddles				1	572,00 €	572,00 €
Robot				1	4 554,49 €	4 554,49 €
téléviseur accueil				1	407,50 €	407,50 €
Ordinateur				1	851,99 €	851,99 €
Tablette				1	83,33 €	83,33 €
Routeur				1	339,42 €	339,42 €
Remorque				1	574,61 €	574,61 €
Attache remorque				1	208,70 €	208,70 €
Macjine à laver				1	216,65 €	216,65 €
Défibriateur				1	2 098,00 €	2 098,00 €
Photomètre				1	420,00 €	420,00 €
Aménagement espace bébé				1	322,03 €	322,03 €
Travaux de peinture bassin				1	2 800,00 €	2 800,00 €
Tapis de sol vestiaires				1	235,00 €	235,00 €
Sac urgence + sangles				1	522,90 €	522,90 €
Toboggan gonflable				1	3 204,00 €	3 204,00 €
Radeau				2	41,00 €	82,00 €
Lasagne trois trous				4	9,85 €	39,40 €
Magilink scratch				1	113,69 €	113,69 €
magilink lasagne				2	89,64 €	179,28 €
Rouleau infernal				1	187,50 €	187,50 €
kit décoration bambin'eau				1	97,75 €	97,75 €
kit décoration bambin'eau				1	97,75 €	97,75 €
Mini baby pool				4	97,28 €	389,12 €
Voilier				1	84,56 €	84,56 €
Les cracheurs d'eau				1	5,09 €	5,09 €
Miroir				1	45,48 €	45,48 €
Ordinateur				1	722,80 €	722,80 €
TOTAL INVESTISSEMENTS			126 496,25 €			141 882,82 €



Les informations sur l'entreprise

Les contacts



SAUNIER Franck

Directeur Régional – Région Sud

franck.saunier@vert-marine.com



BOUTINEAU EMMANUEL

Directeur d'exploitation

Tél 06 86 44 02 99

Emmanuel.boutineau@vert-marine.com

Les responsables de services



**Responsable
technique**

**Pierre
EVEN**



**Responsable
Accueil**

**Manuella
DARGAUD**



**Manager
sportif**

**Nicolas
DUPOND**

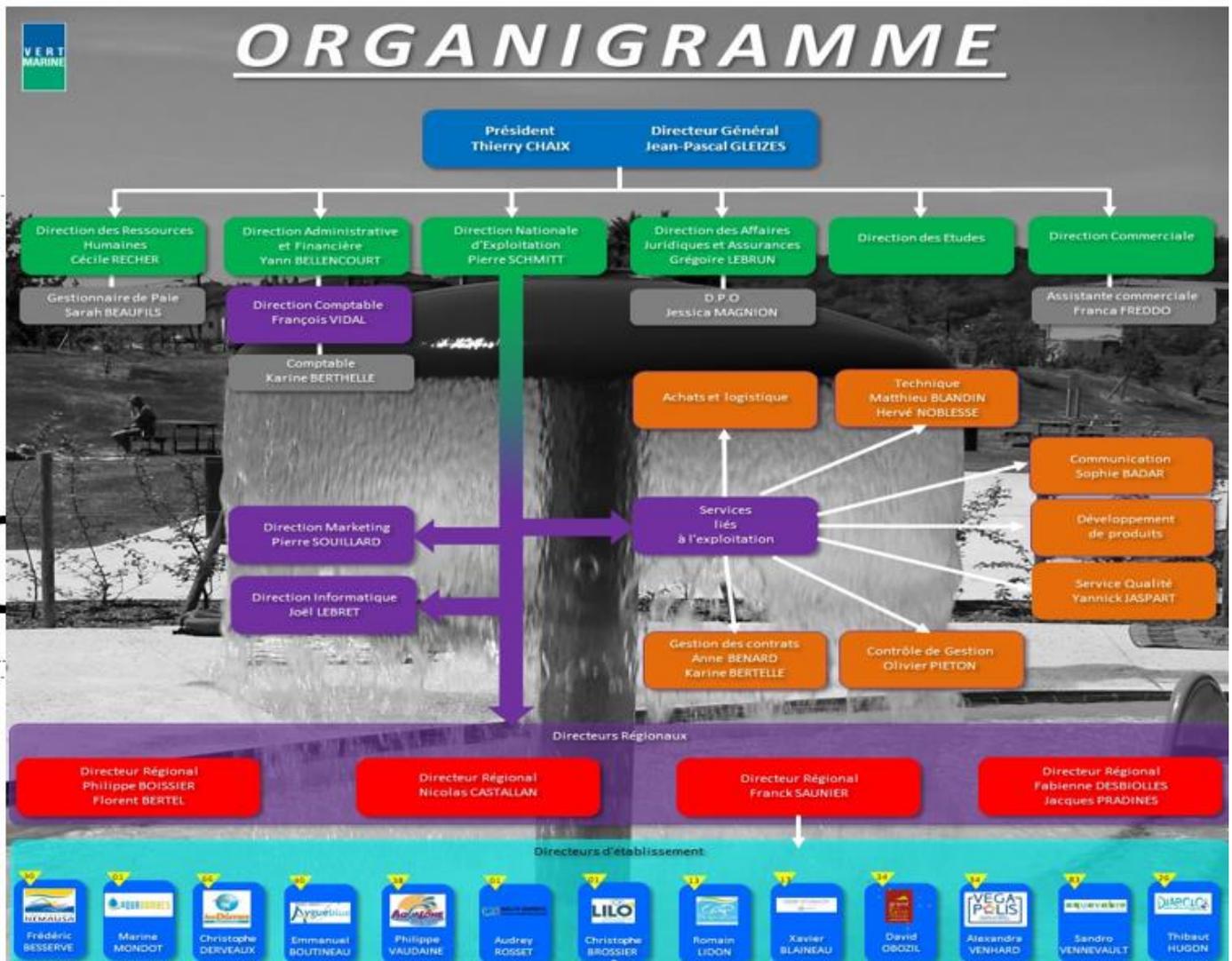


**Assistante
de Direction**

**Stéphanie
ROBINET**



L'organigramme de la société VERT MARINE – VM40230





Les plannings type d'exploitation 2023

- Période scolaire

	7H	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H	20H	21H	22H	N°
BASSIN SPORTIF	SECONDAIRES																6
	SECONDAIRES																5
BASSIN APPRENTISSAGE	AQUA SLIM																4
	AQUA STRETCH																3
BASSIN A VAGUES	AQUA CYCLING																2
	TORTUE																1
BASSIN LUDIQUE	LAGON TONIC																
ESPACE BIEN ETRE	AQUAKIDS																
ESPACE FITNESS	PPG MACS en haut																
	MASTERS CAP																
	PERF ADULTE																
	FREEDIVE																
	OPENS LOISIR WTT																
BASSIN SPORTIF	PRIMAIRES																6
	PRIMAIRES																5
BASSIN APPRENTISSAGE	PRIMAIRES																4
	AQUA CYCLING																3
BASSIN A VAGUES	AQUA SLIM																2
	PRIMAIRES																1
BASSIN LUDIQUE	LAGON TONIC																
ESPACE BIEN ETRE	AQUAKIDS																
ESPACE FITNESS	AQUA circuit training																
	API																
	JEUNES ELITE MACS																
	JUNIORS ELITE MACS																
	MASTERS HSC																
	ADD COMPET HSC																
	OPENS COMPETITION WTT																
BASSIN SPORTIF	Capbreton sauvetage																6
	POUSSINS CAP																5
BASSIN APPRENTISSAGE	Capbreton sauvetage																4
	AVENIRS MACS																3
BASSIN A VAGUES	JEUNES ELITE MACS																2
	LOISIRS MACS																1
BASSIN LUDIQUE	WATER POLO MACS																
ESPACE BIEN ETRE	AQUAKIDS																
ESPACE FITNESS	LAGON TONIC / Aquabasket																
	AQUA CYCLING																
	AQUA POWER																
	AQUAKIDS																
	TORTUE																
	MEDUSE																
	POISSON																
	REQUIN																
	BENJAMIN HSC																
	AVENIRS HSC																
	POISSON																
	REQUIN																
	MEDUSE																



	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
BASSIN SPORTIF				PRIMAIRE				PRIMAIRE				MINIMES HSC	ADOS COMPET HSC	MASTERS MACS	
BASSIN APPRENTISSAGE				PRIMAIRE		AQUA SLIM	AQUA CYCLING	PRIMAIRE				POISSON	AQUA POWER	AQUA CYCLING	WATEUMINUTES WTT JUNIORS ELITE MACS
BASSIN A VAGUES													AQUAKIDS		
BASSIN LUDIQUE															
ESPACE BIEN ETRE															
ESPACE FITNESS															
BASSIN SPORTIF				SECONDAIRE	PRIMAIRE	SECONDAIRE			CREPS BP SURF ET BPJEPS	AEHM			JEUNES ELITE MACS	JUNIORS ELITE MACS	
BASSIN APPRENTISSAGE				SECONDAIRE	PRIMAIRE	SECONDAIRE		AQUA FITNESS				REQUIN REQUIN	TORTUE	AQUA club training	API
BASSIN A VAGUES						AQUA STRETCH							AQUAKIDS		
BASSIN LUDIQUE									AEHM						
ESPACE BIEN ETRE															
ESPACE FITNESS															
BASSIN SPORTIF				MINIMES HSC	BENJAMINS HSC	AVENIRS MACS	LOISIRS MACS		JEUNES ELITE MACS						
BASSIN APPRENTISSAGE				MASTER HSC	POUSSINS HSC	COMPETITION HSC	EMERIT								
BASSIN A VAGUES					TORTUE	BB NAGEUR	CREVETTES								
BASSIN LUDIQUE															
ESPACE BIEN ETRE															
ESPACE FITNESS													PPG MACS en haut		
BASSIN SPORTIF															
BASSIN APPRENTISSAGE					AQUA SLIM										
BASSIN A VAGUES						AQUAKIDS							AQUAKIDS		
BASSIN LUDIQUE															
ESPACE BIEN ETRE															
ESPACE FITNESS															



• Période vacances d'été

	8H	9H	10H	10H30	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H	20H	21H	22H	N°
lundi 12																	1
BASSIN SPORTIF																	2
																	3
																	4
																	5
																	6
BASSIN APPRENTISSAGE																	
BASSIN A VAGUES OU BASSIN EXT																	
BASSIN LUDIQUE																	
ESPACE BIEN ETRE																	
ESPACE FITNESS																	
mardi 13																	1
BASSIN SPORTIF																	2
																	3
																	4
																	5
																	6
BASSIN APPRENTISSAGE																	
BASSIN A VAGUES OU BASSIN EXT																	
BASSIN LUDIQUE																	
ESPACE BIEN ETRE																	
ESPACE FITNESS																	
mercredi 14																	1
BASSIN SPORTIF																	2
																	3
																	4
																	5
																	6
BASSIN APPRENTISSAGE																	
BASSIN A VAGUES OU BASSIN EXT																	
BASSIN LUDIQUE																	
ESPACE BIEN ETRE																	
ESPACE FITNESS																	



	8H	9H	10H	10H30	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H	20H	21H
jeudi 14															
BASSIN SPORTIF					STAGES					STRUCTURE GONFLABLE			STAGES		
BASSIN APPRENTISSAGE					STAGES	AQUA FITNESS	AQUA CYCLING						AQUA CYCLING		
BASSIN A VAGUES OU BASSIN EXT										LAGON TONIC					
BASSIN LUDIQUE															
ESPACE BIEN ETRE															
ESPACE FITNESS															
vendredi 16															
BASSIN SPORTIF					STAGES					STRUCTURE GONFLABLE			STAGES		
BASSIN APPRENTISSAGE					STAGES	AQUA FITNESS	AQUA CYCLING								
BASSIN A VAGUES OU BASSIN EXT										LAGON TONIC					
BASSIN LUDIQUE															
ESPACE BIEN ETRE															
ESPACE FITNESS															
samedi 17															
BASSIN SPORTIF															
BASSIN APPRENTISSAGE						BE NAGEUR	CREVETTES								
BASSIN A VAGUES OU BASSIN EXT										LAGON TONIC					
BASSIN LUDIQUE															
ESPACE BIEN ETRE															
ESPACE FITNESS															
dimanche 18															
BASSIN SPORTIF															
BASSIN APPRENTISSAGE						AQUA FITNESS									
BASSIN A VAGUES OU BASSIN EXT										LAGON TONIC					
BASSIN LUDIQUE															
ESPACE BIEN ETRE															
ESPACE FITNESS															



• Période vacances

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H	20H	21H	22H
lundi 25															
BASSIN SPORTIF				STAGE TARTAS TORTUE TORTUE					STRUCTURE GONFLABLE						
BASSIN APPRENTISSAGE				STAGE TARTAS TORTUE		AQUA CYCLING							AQUA FITNESS		
BASSIN A VAGUES				AQUA SLIM	AQUA STRECH				AQUAKIDS						
BASSIN LUDIQUE															
ESPACE BIEN ETRE															
ESPACE FITNESS															
mardi 26															
BASSIN SPORTIF				STAGE TARTAS TORTUE TORTUE					STRUCTURE GONFLABLE						
BASSIN APPRENTISSAGE				STAGE TARTAS TORTUE		AQUA CYCLING	AQUA SLIM						AQUA group training		
BASSIN A VAGUES									AQUAKIDS						
BASSIN LUDIQUE															
ESPACE BIEN ETRE															
ESPACE FITNESS															
mercredi 27															
BASSIN SPORTIF									STRUCTURE GONFLABLE						
BASSIN APPRENTISSAGE													AQUA FITNESS		
BASSIN A VAGUES															
BASSIN LUDIQUE															
ESPACE BIEN ETRE															
ESPACE FITNESS															



	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H	20H	21H	N°
Jeu 28															1
BASSIN SPORTIF			STAGE TARTAS TORTUE TORTUE						STRUCTURE GONFLABLE						2
BASSIN APPRENTISSAGE			STAGE TARTAS TORTUE		AQUA SUM	AQUA CYCLING					AQUA POWER	AQUA CYCLING			3
BASSIN A VAGUES									LAGON TONIC / Aquabasket						4
BASSIN LUDIQUE															5
ESPACE BIEN ETRE															6
ESPACE FITNESS															7
vendredi 29															1
BASSIN SPORTIF			STAGE TARTAS TORTUE TORTUE						STRUCTURE GONFLABLE						2
BASSIN APPRENTISSAGE			STAGE TARTAS TORTUE		AQUA FITNESS										3
BASSIN A VAGUES									LAGON TONIC / Aquabasket						4
BASSIN LUDIQUE															5
ESPACE BIEN ETRE															6
ESPACE FITNESS															7
samedi 30															1
BASSIN SPORTIF															2
BASSIN APPRENTISSAGE			DE NAUIGER	OUVERTURE											3
BASSIN A VAGUES					AQUAKIDS										4
BASSIN LUDIQUE															5
ESPACE BIEN ETRE															6
ESPACE FITNESS															7
dimanche 01															1
BASSIN SPORTIF															2
BASSIN APPRENTISSAGE				AQUAKIDS											3
BASSIN A VAGUES					AQUAKIDS										4
BASSIN LUDIQUE															5
ESPACE BIEN ETRE															6
ESPACE FITNESS															7



Annexe 1 : Le R.I.G.

Période	2018	2019	2020	2021	2022	Delta %	Delta
Chiffre d'affaire							28/03/2023
Janvier	83 659	73 864	81 304	14 365	69 341	382,71 %	54 976
Fevrier	89 045	79 877	95 289	14 797	69 578	370,22 %	54 781
Mars	97 453	101 885	79 638	14 365	75 381	424,75 %	61 016
Avril	107 002	93 234	32 557	14 775	43 868	196,91 %	29 093
Mai	78 868	70 603	17 233	14 365	68 673	378,06 %	54 308
Juin	72 328	76 301	17 623	40 921	99 108	142,19 %	58 187
Juillet	85 469	104 225	72 312	78 033	89 729	14,99 %	11 696
Aout	104 932	131 062	87 883	68 359	147 142	115,25 %	78 783
Septembre	54 129	94 444	117 154	133 566	56 046	-58,04 %	-77 520
Octobre	32 161	97 706	73 338	77 053	87 035	12,95 %	9 982
Novembre	77 910	87 824	10 172	84 549	71 176	-15,82 %	-13 373
Decembre	89 613	101 137	23 963	83 505	95 514	14,38 %	12 009
							0
Tot. 12 mois	972 569	1 112 162	708 466	638 653	972 591	52,29 %	333 938

CA	Janvier			Fevrier			Mars			Avril			Mai			Juin		
Meta Famille	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta
Activites		7,8	7,8		-7,9	-7,9		11,4	11,4		3,6	3,6		8,9	8,9	2,2	8,9	6,7
Associations		0,4	0,4		1,8	1,8		4,6	4,6		0,2	0,2		2,1	2,1	2,2	28,4	26,2
Autres		1,6	1,6	0,4	1,1	0,6		0,9	0,9	0,4	2,0	1,6		1,4	1,4	0,3	1,2	0,8
Contractuels																		
Forme - Santé		14,2	14,2		13,1	13,1		12,0	12,0		6,5	6,5		10,7	10,7	3,9	10,9	7,0
Public		28,1	28,1		44,2	44,2		29,2	29,2		14,3	14,3		28,3	28,3	17,9	32,5	14,6
Scolaires	14,4	17,3	2,9	14,4	17,3	2,9	14,4	17,3	2,9	14,4	17,3	2,9	14,4	17,3	2,9	14,4	17,3	2,9
Tot.	14,4	69,3	55,0	14,8	69,6	54,8	14,4	75,4	61,0	14,8	43,9	29,1	14,4	68,7	54,3	40,9	99,1	58,2

CA	Juillet			Aout			Septembre			Octobre			Novembre			Decembre		
Meta Famille	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta
Activites	16,9	9,2	-7,7	14,2	57,2	43,0	72,9	13,8	-59,1	23,4	15,7	-7,7	12,7	7,2	-5,5	5,9	6,7	0,7
Associations	0,9	1,5	0,6	0,5	1,1	0,5	0,3	0,1	-0,2	0,3	0,4	0,1	5,5	1,9	-3,6	26,4	30,7	4,3
Autres	0,5	1,4	0,8	0,3	3,6	3,3	0,4	0,7	0,3	0,6	3,0	2,5	3,6	0,3	-3,3	0,6	0,6	-0,0
Contractuels																		
Forme - Santé	6,3	10,0	3,7	5,8	11,9	6,2	9,8	8,1	-1,6	7,5	20,6	13,0	9,9	12,3	2,3	12,1	17,9	5,8
Public	39,1	50,3	11,3	33,2	56,1	22,9	32,9	14,8	-18,1	28,0	26,9	-1,1	35,5	29,0	-6,5	21,1	19,2	-2,0
Scolaires	14,4	17,3	2,9	14,4	17,3	2,9	17,3	18,5	1,2	17,3	20,5	3,2	17,3	20,5	3,2	17,3	20,5	3,2
Tot.	78,0	89,7	11,7	68,4	147,1	78,8	133,6	56,0	-77,5	77,1	87,0	10,0	84,5	71,2	-13,4	83,5	95,5	12,0

CA	cumul 12 mois		
Meta Famille	2021	2022	Delta
Activites	148,2	142,4	-5,8
Associations	36,2	73,2	37,0
Autres	7,2	17,7	10,5
Contractuels			
Forme - Santé	55,3	148,2	92,9
Public	207,7	372,7	165,0
Scolaires	184,1	218,3	34,2
Tot.	638,7	972,6	333,9

CA	Cumul 12 mois		
Meta Famille	2021	2022	Delta
Activites	148,2	142,4	-5,8
Associations	36,2	73,2	37,0
Autres	7,2	17,7	10,5
Contractuels			
Forme - Santé	55,3	148,2	92,9
Public	207,7	372,7	165,0
Scolaires	184,1	218,3	34,2
Tot.	638,7	972,6	333,9

Détail CA (en K€)	
Activites	148,2
Associations	36,2
Autres	7,2
Contractuels	
Forme - Santé	148,2
Public	372,7
Scolaires	218,3
Tot.	972,6



Période	2018	2019	2020	2021	2022	Delta %	Delta
 Fréquentations							
Janvier	18 539	16 508	19 942		12 603		12 603
Février	19 129	16 698	22 035		14 633		14 633
Mars	20 621	19 749	9 359		17 702		17 702
Avril	22 984	20 925			8 709		8 709
Mai	17 880	18 560		2 033	15 398	657,40 %	13 365
Juin	12 649	11 683		11 119	14 011	26,01 %	2 892
Juillet	15 021	15 977	7 665	12 071	12 802	6,06 %	731
Aout	18 609	17 982	11 494	11 489	14 292	24,40 %	2 803
Septembre	6 609	13 014	12 553	12 825	4 405	-65,65 %	-8 420
Octobre	887	20 843	15 357	14 289	11 417	-20,10 %	-2 872
Novembre	15 111	20 122	2 482	15 150	15 118	-0,21 %	-32
Décembre	13 728	14 616	1 672	11 577	10 407	-10,11 %	-1 170
Tot. 12 mois	181 767	206 677	102 559	90 553	151 497	67,30 %	60 944

Entrées	Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin							
	Meta Famille	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta				
Activités		2 417	2 417			1 878	1 878			2 941	2 941			1 524	1 524			2 601	2 601	1 736	2 507	771	
Associations		2 392	2 392			1 933	1 933			2 815	2 815			1 286	1 286			334	1 405	1 071	551	1 047	496
Autres																							
Contractuels																							
Forme - Santé		1 764	1 764			1 628	1 628			1 718	1 718			918	918			1 566	1 566	880	1 450	570	
Public		5 697	5 697			8 764	8 764			6 937	6 937			3 667	3 667			6 854	6 854	5 250	6 815	1 565	
Scolaires		333	333			430	430			3 291	3 291			1 314	1 314			1 699	2 972	1 273	2 702	2 192	-510
Tot.		12 603	12 603			14 633	14 633			17 702	17 702			8 709	8 709			2 033	15 398	13 365	11 119	14 011	2 892

Entrées	Juillet			Aout			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre								
	Meta Famille	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta	2021	2022	Delta					
Activités		1 955	1 172	-783		1 741	1 020	-721		2 230	553	-1 677		2 596	1 806	-790		2 400	1 901	-499		1 842	1 513	-329
Associations		324	575	251		224	413	189		1 183	369	-814		1 311	1 276	-35		2 406	3 000	594		1 726	1 402	-324
Autres																								
Contractuels																								
Forme - Santé		1 064	1 286	222		1 034	1 473	439		1 158	628	-530		1 285	1 488	203		1 400	1 628	228		1 651	1 351	-300
Public		8 542	9 750	1 208		8 490	11 386	2 896		6 213	2 145	-4 068		6 740	4 729	-2 011		7 116	6 185	-931		5 464	4 688	-776
Scolaires		186	19	-167						2 041	710	-1 331		2 357	2 118	-239		1 828	2 404	576		894	1 453	559
Tot.		12 071	12 802	731		11 489	14 292	2 803		12 825	4 405	-8 420		14 289	11 417	-2 872		15 150	15 118	-32		11 577	10 407	-1 170

Fréquentations cumul 12 mois			
Meta Famille	2021	2022	Delta
Activités	14 500	21 833	7 333
Associations	8 059	17 913	9 854
Autres			
Contractuels			
Forme - Santé	8 472	16 898	8 426
Public	47 815	77 617	29 802
Scolaires	11 707	17 236	5 529
Tot.	90 553	151 497	60 944

Fréquentations Cumul 12 mois			
Meta Famille	2021	2022	Delta
Activités	14 500	21 833	7 333
Associations	8 059	17 913	9 854
Autres			
Contractuels			
Forme - Santé	8 472	16 898	8 426
Public	47 815	77 617	29 802
Scolaires	11 707	17 236	5 529
Tot.	90 553	151 497	60 944

 **Détail fréquentations**



Eau

Période	2018	2019	2020	2021	2022	Delta %	Delta
Janvier	1 313	1 195	1 274	2	905	45 150,00 %	903
Fevrier	1 356	863	1 020		937		937
Mars	1 356	1 077	556	149	1 136	662,42 %	987
Avril	1 194	1 854	6	1 374	2 165	57,57 %	791
Mai	1 052	1 016		827	1 138	37,61 %	311
Juin	1 037	1 725	1 760	886	1 374	55,08 %	488
Juillet	1 102	461	1 156	1 278	1 151	-9,94 %	-127
Aout	1 302	1 269	947	1 236	1 191	-3,64 %	-45
Septembre	475	1 060	790	994	1 004	1,01 %	10
Octobre	2 223	1 248	868	880	969	10,11 %	89
Novembre	985	1 272	485	986	1 026	4,06 %	40
Decembre	983	1 002	313	694	1 011	45,68 %	317
Tot. 12 mois	14 378	14 042	9 175	9 306	14 007	50,52 %	4 701



Electricité

Période	2018	2019	2020	2021	2022	Delta %	Delta
Janvier	151 397	131 093	130 813	25 665	111 316	333,73 %	85 651
Fevrier	141 119	120 270	118 251	19 118	90 022	370,88 %	70 904
Mars	147 771	133 507	64 145	18 702	108 973	482,68 %	90 271
Avril	153 229	135 142	14 339	15 339	76 150	396,45 %	60 811
Mai	146 209	127 848	12 703	56 605	105 252	85,94 %	48 647
Juin	129 253	97 997	23 537	86 882	89 713	3,26 %	2 831
Juillet	133 486	111 677	105 421	106 642	97 674	-8,41 %	-8 968
Aout	127 107	123 916	122 913	118 548	108 978	-8,07 %	-9 570
Septembre	84 711	113 193	115 396	112 234	43 122	-61,58 %	-69 112
Octobre	37 458	150 066	114 013	110 223	85 112	-22,78 %	-25 111
Novembre	124 239	121 595	48 888	107 074	87 998	-17,82 %	-19 076
Decembre	126 561	123 448	34 934	105 709	90 356	-14,52 %	-15 353
Tot. 12 mois	1 502 540	1 489 752	905 353	882 741	1 094 666	24,01 %	211 925



Gaz

Période	2018	2019	2020	2021	2022	Delta %	Delta
Janvier	8 183	9 726	12 409	4 048	11 083	173,79 %	7 035
Fevrier	9 528	7 408	9 527	61	8 274	13 463,93 %	8 213
Mars	8 844	7 965	5 823		9 778		9 778
Avril	6 495	7 326	451		7 674		7 674
Mai	6 420	5 963		6 927	5 137	-25,84 %	-1 790
Juin	4 816	4 445	2 418	5 378	4 465	-16,98 %	-913
Juillet	2 505	3 277	6 795	5 805	4 278	-26,30 %	-1 527
Aout	2 606	2 374	2 277	3 636	2 012	-44,66 %	-1 624
Septembre	2 218	3 676	4 475	3 377	1 030	-69,50 %	-2 347
Octobre	3 654	5 346	7 396	5 951	3 502	-41,15 %	-2 449
Novembre	6 130	10 909	6 712	8 565	7 385	-13,78 %	-1 180
Decembre	8 738	11 151	6 265	9 999	8 578	-14,21 %	-1 421
Tot. 12 mois	70 137	79 566	64 548	53 747	73 196	36,19 %	19 449